

# RAPPORT PROVISOIRE DE L'ÉVALUATION DU PROJET SSA/P - UNICEF

---



**Dr Mamadou NIANG**  
**Décembre 2012**

## TABLE DES MATIERES

<b>I. INTRODUCTION.....</b>	<b>Page 3</b>
I.1. Brève Présentation du Projet SSA/P-UNICEF .....	Page 3
I.2. Contexte et justification de l'évaluation du Projet SSA/P .....	Page 3
I.3. OBJETIF GENERAL DE L'EVALUATION .....	Page 5
I.4. OBJECTIFS SPECIFIQUES DE L'EVALUATION .....	Page 5
I.5. RESULTATS ATTENDUS DE L'EVALUATION .....	Page 5
I.6. L'ACCORD UNICEF – FONDATION STROMME.....	Page 6
I.6.1 Les Fondements de l'Accord UNICEF/ Fondation Strømme.....	Page 6
I.6.2 Les engagements et rôles de l'UNICEF.....	Page 6
I.6.3 Les engagements et rôles de la Fondation Strømme .....	Page 6
I.7. L'ACCORD FONDATION STROMME – ONG RAC.....	Page 7
I.7.1 Principes fondamentaux du partenariat Fondation Strømme/ONG RAC .....	Page 7
I.7.2 Brève présentation des engagements de la Fondation Strømme.....	Page 8
I.7.3 Brève présentation des engagements de l'ONG RAC.....	Page 8
<b>II. METHODOLOGIE.....</b>	<b>Page 9</b>
II.1 - REUNION DE CADRAGE A LA FONDATION.....	Page 9
II.2 – DOCUMENTATION.....	Page 10
II.3 - ENTRETIEN DE CADRAGE AVEC L'UNICEF.....	Page 10
II.4 – Élaboration des outils d'intervention sur le terrain.....	Page 11
II.4.1 – Les 4 Guides d'entretien .....	Page 11
II.4.2 – Les 3 questionnaires d'enquêtes.....	Page 11
II.5 - ORGANISATION DES ENQUETES DE TERRAIN.....	Page 11
II.5.1 – Les axes stratégiques pour collecter des données fiables & pertinentes .....	Page 11
II.5.2 – L'échantillonnage .....	Page 12
<b>III. ANALYSE DU PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET.....</b>	<b>Page 13</b>
III.1. LA PERTNANCE DE LA PROBLEMATIQUE DU PROJET.....	Page 14
III.2 – OBJECTIF GLOBAL DU PROJET SSA/P.....	Page 19
III.3 – OBJECTIS SPECIFICS DU PROJET SSA/P .....	Page 19
III.4 – LES STRUCTURES IMPLIQUEES DANS LA MISE EN ŒUVRE.....	Page 19
<b>IV. FONCTIONALITE DES CENTRES DE PASSERELLE.....</b>	<b>Page 20</b>
IV.1 Les Centres et leur localisation .....	Page 20
IV.2 Les indicateurs de cette fonctionnalité.....	Page 20
IV.2.1 Le degré d'implication des communautés .....	Page 20
IV.2.2 Dotations des centres SSA/P .....	Page 22
IV.2.3 - Dotations des centres en équipements/fournitures .....	Page 24
IV.2.4- Suivi & Évaluation des Centres SSA/P.....	Page 25
IV.2.5- . Renforcement des capacités des animateurs et des CGS.....	Pages 26
IV.2.6- Modules et Cycle de fonctionnement des Centres SSA/P .....	Pages 26
IV.3 LES RESULTATS PERTINENTS DU SYSTEME EDUCATIF .....	Page 27
IV.3.1- Les Taux de réussite dans les centres SSA/P .....	Page 27
IV.3.2 - Taux de Transfert des apprenants vers les écoles classiques de proximité.....	Page 28
<b>V. LES ACQUIS DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET.....</b>	<b>Page 29</b>
V.1 – TRANSFERT A L'ECOLE & SECURISATION DES ENFANTS.....	Page 29
V.2 – REpondre AUX AMBITIONS PRIORITAIRES DES ENFANTS VULNERABLES.....	Page 29
V.3 – REGULARISATION DES PIECES D'ÉTAT CIVIL DES ENFANTS.....	Page 30
V.4 - ACCROISSEMENT DU TAUX DE SCOLARISES .....	Page 30
V.5 - CREATION D'EMPLOI & PERFECTIONNEMENT DES ENSEIGNANTS.....	Page 30
V.6 – RENFORCEMENT DES CAPACITES DE L'ONG RAC.....	Page 30
V.7 – RENDRE L'APPROCHE EDUCATIVE DE LA SSA/P FORMELLE.....	Page 31
<b>VI – POINTS FAIBLES DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET.....</b>	<b>Page 33</b>
VI.1 – Taux d'abandon des centres SSA/P reste significatif.....	Page 33

VI.2 - LIMITE DES CAPACITES DES ANIMATEURS.....	Page 34
VI.3 - DESEQUILIBRE DES RELATIONS PARTENARIALES.....	Page 34
VI.4 - ECOLES D'ACCUEIL MAL PREPAREES.....	Page 35
VI.5- PROBLEME DANS LA GESTION DES CIRCUITS DES DOSSIERS SCOLAIRES DES ENFANTS TRANSFERES .....	Page 35
<b>VII. PERSPECTIVES &amp; RECOMMANDATIONS.....</b>	<b>Page 35</b>
VII.1. – RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ANIMATEURS.....	Page 35
VII.1.1 – LA FORMATION SUR LA CONNAISSANCE DE L'ENFANT & DE SES DROITS.....	Page 36
VII.1.2 –LA FORMATION SUR LES METHODES ACTIVES & DE DEVELOPPEMENT DE LEADERSHIP.....	Page 36
VII.2. –RENFORCEMENT DES CAPACITES DES SUPERVISEURS.....	Page 37
VII.3. DEVELOPPEMENT DES RELATIONS DE PARTENARIAT PLUS EQUILIBREES & RESPONSABLES.....	Page 37
VII.4. – OCTROI DES BOURSES AUX ELEVES MERITANTS.....	Page 37
VII.5. – POSSIBILITES D'ORIENTATION DES ELEVES VERS DES CENTRES DE METIERS .....	Page 38
VII.6. DEVELOPPER UN ESPACE DE COLLABORATION ENTRE PROGRAMME PROTECTION DE L'ENFANT ET PROGRAMME EDUCATION DE L'UNICEF .....	Page 38
VII.7. PLUS D'IMPLICATION DES MAIRIES .....	Page 38
<b>VIII – CONCLUSION .....</b>	<b>Page 39</b>
<b>IX – ANNEXES.....</b>	<b>Page 40</b>

## I. INTRODUCTION

L'Objet de la présente étude est de faire l'évaluation du Projet Stratégie de Scolarisation Accélérée (SSA)/Passerelle, financé par l'UNICEF.

### I.1. Brève Présentation du Projet SSA/P-UNICEF :

---

La Stratégie de Scolarisation Accélérée/Passerelle (SSA/P) est une formule éducative accélérée permettant aux enfants (garçons et filles) de 8 à 12 ans non scolarisés ou déscolarisés précoces, d'être transférés en 4<sup>ème</sup> année de l'école primaire ou à défaut dans les classes de niveau inférieur, après 9 mois d'enseignement.

Le concept vise entre autres à :

- Accroître le taux brut de scolarisation en vue d'une contribution à l'atteinte des Objectifs de l'EPT et de ceux du Millénaire pour le Développement;
- Réduire le travail des enfants et le mariage précoces des filles par la scolarisation;
- Promouvoir le droit de l'enfant et de la fille en particulier par l'accès à l'éducation et aux pièces d'état civil;
- Promouvoir l'emploi local.

Le groupe cible de la SSA/Passerelle est constitué d'enfants de 8 à 12 ans, non scolarisés ou déscolarisés de la 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> année / CP1 ou CP2). Le recrutement privilégie les enfants les plus âgés et tient compte de la parité filles-garçons.

L'approche pédagogique de la SSA/P est celle en vigueur dans le pays d'intervention. Cependant, sa spécificité réside dans le bilinguisme (deux mois d'enseignement en langue nationale pour permettre à l'apprenant de lire, écrire et calculer), le couplage des enseignements en calcul et l'étude de 3 à 4 lettres/sons en une séance de lecture.

Un document de cadre commun de référence fixant tous les contours de la mise en œuvre de la SSA/P existe et est mis à la disposition de tous les partenaires de mise en œuvre.

### I.2. Contexte et justification de l'évaluation du Projet SSA/P :

---

La mise en œuvre du Programme Décennal de Développement de l'Education (PRODEC) à travers le Programme d'Investissement Sectoriel de l'Education (PISE) a conduit à des progrès appréciables tant aux plans quantitatifs que qualitatifs mais qui demeurent encore insuffisants par rapport à certains aspects comme les disparités entre régions, entre villes et campagnes, entre filles et garçons ; de nombreux enfants restent encore privés d'enseignement scolaire ou quittent précocement l'école pour diverses raisons sans avoir acquis les connaissances instrumentales de base. La masse critique d'enfants en âge d'aller à l'école mais jusque la non scolarisés est énorme. En Afrique de l'Ouest il y a 14 millions d'enfants de 7 à 12 ans non scolarisés (EPT Afrique, rapport 2008). Pour le Burkina Faso, le Mali et le Niger on dénombre environ 1.986.5361 enfants d'âge scolaire non scolarisés.

Face à ce constat, à l'issue d'études diagnostiques, la Fondation STROMME Afrique de l'Ouest a, depuis 2004, initié au Mali la Stratégie de Scolarisation Accélérée/Passerelle (SSA/P) qui vise à offrir une seconde chance aux enfants de 8 à 12 ans déscolarisés précoces ou non scolarisés. Pour ce faire, elle a d'abord élaboré en partenariat avec le Laboratoire des Techniques d'Education pour le

Développement (LTED) de l'Institut Supérieur de Formation et de la Recherche Appliquée (ISFRA), un curriculum, des guides et autres outils pédagogiques.

La mise en œuvre de l'expérimentation réalisée en collaboration avec des ONG partenaires a donné des résultats satisfaisants confirmés par les conclusions du rapport d'analyse de la SSA/P menée par les services techniques du Ministère de l'Education, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales en Mai 2008. Ce qui a abouti en Aout 2009 à la signature de protocole d'accord entre le MEALN et la Fondation STROMME Afrique de l'Ouest en vue de favoriser un cadre institutionnel propice pour la mise en œuvre de la SSA/P au Mali. Ces conclusions ont également souligné la pertinence de la Stratégie dans le cadre de l'atteinte des Objectifs de l'Education Pour Tous et de ceux du Millénaire pour le Développement. C'est pourquoi, en plus du Mali, la SSA/P est mise en œuvre au Burkina Faso et au Niger respectivement à partir de 2006 et 2007.

La visite des 3 Ministres en charge de l'éducation du Mali, Burkina Faso et Niger a permis la signature d'un mémorandum pour la création d'un Secrétariat Permanent Sous Régional. Et en Juin 2010, toujours en Norvège sur invitation de la Fondation Stromme, les 3 Ministres, le Représentation des ONG de mise en œuvre et la Fondation Stromme ont signé le document de cadrage pour la mise en place du Secrétariat. Il est important de signaler que depuis 2011 les Etats ont commencé à financer la SSA/P sur leur budget en respect aux engagements consignés dans le mémorandum.

En plus de la Fondation Strømme et les Gouvernements de ses trois pays d'intervention, d'autres partenaires financiers, évoluant au Mali comme la Fondation Eriks, la Coop Swiss, Care-Mali, le PVM (Projet Villages du Millénaire du C. O. M. D.) et UNICEF, ont cru à la SSA/P comme moyen efficace pour augmenter le taux de scolarisation brut et financent des projets dans leurs zones d'intervention depuis quelques années.

En 2008, le programme protection de l'UNICEF en partenariat avec la Direction Nationale de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (DNPEF) a initié dans les 8 régions administratives du Mali et le District de Bamako, une vaste enquête d'identification des enfants vulnérables. L'analyse des premiers résultats de cette enquête a conduit à réfléchir sur des réponses appropriées aux besoins de ce groupe vulnérable, considéré comme à risque de travailler ou soumis déjà à des travaux qui sont parfois dangereux pour lui. En signant cet Accord de Coopération avec la Fondation Strømme Afrique de l'Ouest, l'UNICEF entendait protéger ces enfants vulnérables des villes de Bamako et Kayes à travers la SSA/P. Ledit projet ambitionnait d'atteindre 1000 enfants vulnérables, non scolarisés et/ou déscolarisés précocement comme bénéficiaires directs en 17 mois avec le soutien des communautés. Pour ce faire, les bénéficiaires devraient être inscrits dans 40 centres SSA/P avec une prévision d'au moins 75% de taux de transfert dans le système de l'enseignement classique au terme de l'encadrement. Dans la mise en œuvre, une vingtaine centres devrait être ouverte dans la région de Kayes pour 500 enfants et 20 autres centres dans le district de Bamako pour 500 enfants vulnérables sur les années scolaires 2010-2012.

La scolarisation est une manière de protéger les enfants contre les différentes formes d'abus, de violence et spécifiquement de réduire le travail des enfants. C'est une contribution certaine à l'atteinte des objectifs du programme de coopération Mali - UNICEF en matière de protection des enfants.

Vu les principes de mise en œuvre de la SSA/P et compte tenue de ses performances dans la mise en œuvre de la SSA/P depuis 2007, l'ONG RAC a été désignée par la Fondation Strømme Afrique de l'Ouest comme partenaire de mise en œuvre de ce projet avec pour mandat d'enrôler et d'encadrer 1000 enfants pendant les 17 mois du projet.

### **I.3. OBJETIF GENERAL DE L'EVALUATION :**

---

Analyser la mise en œuvre du projet SSA/P financé par l'UNICEF dans tous ses aspects et le partenariat UNICEF- Fondation Strømme afin de dégager les leçons apprises.

### **I.4. OBJECTIFS SPECIFIQUES DE L'EVALUATION :**

---

- a. Apprécier le respect des engagements pris par les parties prenantes conformément aux conventions signées ; c'est-à-dire entre SFWA et UNICEF d'une part et d'autre part entre SFWA et l'ONG RAC ;
- b. Apprécier la collaboration entre l'ONG RAC et les Services techniques d'une part et d'autre part entre l'ONG et les Municipalités ;
- c. Apprécier l'implication des communautés bénéficiaires dans la mise en œuvre du projet telle que définie dans le cadre commun de référence de la SSA/P ;
- d. Apprécier l'opinion des communautés bénéficiaires sur la SSA/P ;
- e. Apprécier l'opinion des auditrices et leurs parents sur le programme ;
- f. Apprécier l'opinion de l'UNICEF et ses perspectives par rapport au programme ;
- g. Apprécier les impacts du programme au niveau des acteurs impliqués dans le programme ;
- h. Apprécier l'efficacité de l'ONG RAC dans la gestion du cycle de la SSA/P ; telle que définie dans le cadre commun de référence de la SSA/P ;
- i. Apprécier la performance de l'ONG RAC par rapport aux résultats obtenus en fin de campagne ; en termes d'effectifs, de taux de régularité et de succès ;
- j. Apprécier les acquisitions des apprenants des centres dans les différentes disciplines ;
- k. Apprécier les suivis de la Fondation Strømme Afrique de l'Ouest dans la mise en œuvre du projet ;
- l. Apprécier l'implication des Services techniques de l'Etat dans la mise en œuvre du projet ;
- m. Apprécier la mise à disposition des équipements (tables-bancs, motos) et fournitures scolaires par l'UNICEF à l'ONG RAC ;
- n. Dégager les forces et les points à améliorer de la mise en œuvre du projet et du partenariat UNICEF-Fondation Strømme et faire des recommandations à l'endroit des différentes parties prenantes pour mieux mettre en œuvre les projets futurs.

### **I.5. RESULTATS ATTENDUS DE L'EVALUATION :**

---

1. Le respect des engagements par les différentes parties est apprécié ;
2. La collaboration entre l'ONG RAC et les Services techniques d'une part et les Municipalités d'autre part est appréciée ;
3. L'implication des communautés bénéficiaires dans la mise en œuvre du projet est appréciée ;
4. L'opinion des communautés sur la SSA/P est appréciée ;
5. L'opinion des auditrices et leurs parents sur le programme est appréciée ;
6. L'opinion de l'UNICEF et ses perspectives par rapport au programme est apprécié ;
7. Les impacts du programme au niveau des acteurs impliqués dans le programme sont appréciés ;
8. La performance de l'ONG RAC par rapport aux résultats de fin de campagne est appréciée ;
9. Les acquisitions des apprenants de la SSA/P sont appréciées ;
10. Les suivis de la Fondation Strømme Afrique de l'Ouest dans la mise en œuvre de la SSA/P sont appréciés ;

11. L'implication des services techniques de l'Etat dans la mise en œuvre du projet est appréciée ;
12. La mise à disposition des équipements (tables-bancs, motos) et fournitures scolaires par l'UNICEF à l'ONG RAC est appréciée ;
13. Les forces et les points à améliorer dans la mise en œuvre du projet sont dégagés et des recommandations sont formulées à l'endroit de toutes les parties prenantes.

Pour mieux cerner la qualité des relations de partenariat entre :

- d'une part, l'UNICEF et la Fondation Strømme,
- et d'autre part, la Fondation Strømme et l'ONG RAC, une brève présentation des accords qui les lient est nécessaire.

## **I.6. L'ACCORD UNICEF – FONDATION STROMME**

---

Cet accord signé le 08 juillet 2010 entre l'UNICEF et la Fondation Strømme Afrique de l'Ouest, définit clairement les engagements, les rôles et responsabilités des deux parties.

### **I.6.1 Les Fondements de l'Accord UNICEF/ Fondation Strømme :**

Dans un premier chapitre, les fondements de l'accord ont été ainsi bien exposés :

- L'UNICEF, partie intégrante des Nations-Unies coopère avec les gouvernements, les organisations de la société civile, le secteur privé et d'autres partenaires pour défendre les droits des enfants ;
- Le Gouvernement du Mali et l'UNICEF ont convenu d'un Programme de Coopération dans le but d'améliorer la vie des enfants ;
- Dans la mise en œuvre de ce programme de coopération, l'UNICEF conclure des relations de partenariat avec les organisations de la société civile (ONG Internationales opérant au Mali et ONG Nationales) ;
- L'UNICEF coopère avec la Fondation Strømme, qui est une Organisation de la Société Civile opérant au Mali et qui partage les engagements de l'UNICEF en matière de la promotion de la Société Civile et du respect des droits des enfants ;
- Ainsi l'UNICEF & la Fondation Strømme ont manifesté la volonté de coopérer pour mettre en œuvre la composante : éducation des enfants vulnérables âgés de 8 à 12 ans.

### **I.6.2 Les engagements et rôles de l'UNICEF**

Ces engagements et rôles se résument ainsi :

- a. Transfert des équipements, fournitures et fonds ;
- b. Transfert de Tout autre intrant nécessaire ;
- c. Assistance Technique nécessaire ;
- d. Contrôle et évaluation.

### **I.6.3 Les engagements et rôles de la Fondation Strømme**

Ces engagements et rôles se résument ainsi :

- Réception des équipements, fournitures autres intrants et Fonds nécessaires pour la mise en œuvre du programme ;
- Utilisation des fonds, équipements, fournitures et autres transmis par l'UNICEF ;
- Bonne gestion des fonds, équipements, fournitures et autres réceptionnés ;
- Respect du budget et des délais d'exécution ;
- Mise à la disposition des ressources humaines nécessaires ;
- Transmission des rapports périodiques et des informations pertinentes dans la mise en œuvre du programme ;
- Respect de la politique de l'UNICEF contre la corruption et contre le harcèlement ;
- Respect des lois du pays dans tous les domaines.

## **L.7. L'ACCORD FONDATION STROMME - ONG RAC**

---

La Fondation Strømme n'intervient pas directement sur le terrain, mais plutôt à travers des ONG et des associations locales. Son approche est donc basée sur le « Faire Faire ».

D'où la signature d'un accord de partenariat avec l'ONG RAC, chargé d'exécuter le Projet.

### **1.7.1 Principes fondamentaux du partenariat Fondation Stromme/ONG RAC**

Ce Partenariat est basé sur les principes fondamentaux suivants que les deux parties s'engagent à respecter :

- a. La volonté de travailler ensemble et de partager le même but ;
- b. Une approche participative où les parties discutent et décident conjointement le programme à réaliser ;
- c. La reconnaissance, la complémentarité des partenaires et un partage des rôles et responsabilité en fonction des forces de chacun ;
- d. Un rapport de confiance ;
- e. Un partage d'informations ;
- f. La transparence dans la gestion ;
- g. La reconnaissance et le respect mutuel des valeurs et pratiques de chacun ;
- h. L'engagement, l'implication réelle des différents acteurs de chaque organisation ;
- i. Le respect des engagements pris par les deux parties.

### **1.7.2 Brève présentation des engagements de la Fondation Strømme**

La Fondation Strømme s'engage à :

- Fournir une assistance financière pour la mise en œuvre du projet, et seule la Fondation Strømme a le droit de collecter des fonds auprès des privés, des organisations gouvernementales et non-gouvernementales ;
- Payer ses contributions financières à l'ONG RAC en conformité avec un Plan de décaissement convenu préalablement à la signature du protocole, et les autres tranches à la demande du partenaire après approbation de ses rapports financiers et narratifs ;
- Fournir suivant les besoins, des modèles et des lignes directives pour la rédaction des plans de travail, des budgets annuels ainsi que des rapports financiers et des activités

### **1.7.3 Brève présentation des engagements de l'ONG RAC**

Le Réseau d'Appui et des Conseils (RAC) s'engage à :

- Envoyer à la Fondation Strømme un Plan d'Actions avec des indicateurs vérifiables sur le plan qualitatif et quantitatif correspondant à l'assistance financière de la Fondation (cadre logique) et le budget du projet ;
- Réaliser le Projet en conformité avec les documents du projet : cahier des charges, plans de travail et budgets annuels ;
- Ouvrir un Compte bancaire au nom du Projet pour le transfert de fonds destinés à la mise en œuvre du projet ;
- Donner toutes les informations relatives aux modifications au cahier des charges, au budget, au plan de travail ;
- Fournir à la Fondation les rapports suivants :
  - ❖ Rapport d'activités de démarrage et financier,
  - ❖ Rapports d'activités trimestriels,
  - ❖ Rapport d'activités semestriel narratif et financier,
  - ❖ Rapport de fin de campagne.
- Respecter les accords entre l'Etat et la Fondation Strømme ;
- Assurer la réalisation du projet en bonne entente avec les autorités locales, les services techniques de l'Etat et signer des conventions avec eux ;
- Servir la population sans considération de race, de groupe ethnique ou de convictions politiques ou religieuses ;
- Veiller au respect des procédures financières et administratives indiquées par la Fondation ;
- Présenter des rapports de vérification d'un cabinet d'audit officiellement commis par la Fondation Strømme.

## I. METHODOLOGIE

### Étapes de parcours et des structures/ personnes impliquées :

N°	Tâches exécutées	Période	Personnes impliquées
01	Réunion de Cadrage	5 décembre 2012	Fondation Stromme : Equipe du Projet
02	Documentation	6 déc. 2012	*Fondation Stromme : Responsable Suivi-Evaluation, *ONG RAC : Coordinateur
03	Entretien de Cadrage avec l'UNICEF	7 déc.2012	UNICEF : Programme Protection de l'Enfant
04	Elaboration des guides et outils de	8 déc. 2012	
05	Organisation des enquêtes de terrain, test des outils, formation/orientation des enquêteurs	9 déc. 2012	4 Enquêteurs
06	Interviews et enquêtes de terrain à Kayes	Du Lundi 10 au Samedi 15 déc. 2012	Superviseur RAC, animateurs des Centres SSA/P, Apprenants et leurs Parents, Communautés (CGS, CDQ, CDQ), Mairie et Service Social, Directeurs d'écoles, DCAP/Conseillers pédagogiques, DAE.
07	Interviews et enquêtes de terrain à Bamako	Du Lundi 17 au Samedi 22 déc. 2012	Superviseur RAC, animateurs des Centres SSA/P, Apprenants et leurs Parents, Communautés (CGS, CDQ, CDQ), Mairie et Service Social, Directeurs d'écoles, DCAP/Conseillers pédagogiques, DAE.
08	Rapport provisoire d'évaluation	26 et 27 déc. 2012	
09	Restitution à la Fondation Sur PowerPoint	10 janvier 2013	*Fondation Stromme : Directeur+Équipe du Projet, *UNICEF : Représentant du Programme Protection, *RAC : La Directrice Mme Touré, *Secrétariat Permanent.
10	Rapport Final : intégration des observations pertinentes pendant la Restitution	7 et 8 janvier 2013	

### II.1 - REUNION DE CADRAGE A LA FONDATION

La réunion de cadrage a été tenue dans la salle de réunion de la Fondation Stromme, le 5 décembre 2012, de 9 h à 12 h 30 ; étaient présents :

- Madame Andréa AHOASSA , Chargée de Programme,
- Monsieur Moussa OUEDRAGO, Coordinateur du Projet,
- Monsieur Solomane COULIBALY, Chargé du Suivi-Evaluation.

L'objet de cette rencontre était de bien éclaircir le but et les attentes de cette évaluation, donner toutes les informations précises sur les TDR et le mandat de l'évaluateur.

Des explications ont été données sur les principes de la mise en œuvre du projet, sur les rôles et responsabilités du partenaire exécutant (ONG RAC) dans le cadre du « faire-faire », des autres partenaires (UNICEF, Ministère/DNEF, AE, CA, Communautés).

Des points d'éclaircissement ont été partagés sur le contexte de l'évaluation, les bénéficiaires, l'objectif global et les objectifs spécifiques, les appréciations à recenser auprès de l'ensemble des partenaires.

## II.2 - DOCUMENTATION

---

Un travail de collecte documentaire a été effectué auprès du chargé du suivi-évaluation de la Fondation Stromme, Monsieur Solomane Coulibaly.

**Les principaux documents de la Fondation mis à ma disposition sont :**

- L'Accord UNICEF – Fondation Stromme ;
- L'Accord Fondation Stromme – ONG RAC ;
- Le Cahier de Charges des acteurs de la SSA/P ;
- Le Manuel de gestion de la passerelle ;
- Le Référentiel SSA/P ;
- Document descriptif des zones d'intervention RAC & UNICEF ;
- Les rapports de mission de supervision au niveau du RAC Bamako et Kayes ;
- Les rapports périodiques, trimestriels et semestriels de l'ONG RAC ;
- Les rapports de fin de campagne scolaire ;
- Les rapports de transfert des apprenants dans les écoles classiques ;
- Les rapports narratifs Fondation Stromme – UNICEF ;

**Les principaux documents suivants ont été collectés auprès de l'ONG RAC :**

- Le plan d'action de l'ONG RAC ;
- Les contrats du RAC avec les partenaires de terrain (CAP) ;
- Les listes des centres et des quartiers d'implantation ;
- Les listes des animateurs des centres ;
- Les listes des communautés bénéficiaires ;
- Les listes des autorités municipales et services décentralisés ;
- Les listes des CAP impliqués ;
- Les listes des conseillers pédagogiques intervenants ;
- Les listes des écoles classiques d'accueil ;
- La Grille d'observation de classe et de suivi du superviseur RAC ;
- Les Fiches d'évaluation des apprenants ;
- La Grille des 12 niveaux d'alphabétisation ;
- Les résultats des évaluations des apprenants ;
- Les fiches de transfert des centres SSA/P de Kayes et Bamako ;
- Les fiches de suivi des enfants transférés dans les écoles classiques.

## II.3 - ENTRETIEN DE CADRAGE AVEC L'UNICEF

---

L'entretien avec Monsieur Sékou Oumar Diarra, le Responsable du Programme Protection de l'Enfant, a surtout porté sur :

**1) Les attentes de l'UNICEF :**

- L'objectivité de l'évaluateur face aux interventions de tous les partenaires, dégager leurs forces et faiblesses ;

- Hiérarchisation des problèmes pertinents pour que chaque niveau d'intervention puisse prendre ses responsabilités et jouer ses rôles ;
  - Mettre l'accent sur les agents qui nécessitent des renforcements de capacités dans des domaines précis.
- 2) **les perspectives. :**
1. Réfléchir comment les deux programmes suivants de l'UNICEF, peuvent travailler ensemble dans le cadre de la SSA/P pour apporter des solutions à la durabilité des acquis du projet.

## **II.4 – Elaboration des outils d'intervention sur le terrain :**

---

### **II.4.1 – Les 4 Guides d'entretien :**

- 1) Guide d'entretien avec les agents d'exécution RAC ;
- 2) Guide d'entretien avec les responsables communautaires
- 3) Guide d'entretien avec les Directeurs des écoles d'accueil
- 4) Guide d'entretien avec les agents CAP et AE chargé des suivi/appui/conseil :

### **II.4.2 – Les 3 questionnaires d'enquêtes :**

- 1) Questionnaire auprès des apprenants SSA/P ;
- 2) Questionnaire auprès des parents /familles des apprenants ;
- 3) Questionnaire auprès des enseignants des classes d'accueil.

## **II.5 - ORGANISATION DES ENQUETES DE TERRAIN**

---

### **II.5.1 – Les axes stratégiques pour collecter des données fiables & pertinentes :**

Les travaux de collecte des informations qualitatives et quantitatives ont été effectués suivants deux axes :

*1<sup>er</sup> Axe : les interviews auprès des responsables sur la base d'un échantillon significatif et représentatif :*

J'ai effectué personnellement tous ces interviews et ils ont concerné :

- ❖ Les responsables et agents de terrain de l'ONG RAC : 1 Coordinateur, 2 superviseurs, 10 animateurs de centres ;
- ❖ Les autorités de l'éducation fondamentale : 1 Point Focal à la DNEF, 2 DAE, 5 DCAP, 7 Conseillers Pédagogiques ;
- ❖ Les autorités communales et responsables communautaires : 2 maires, 5 présidents CGS ;
- ❖ Les Directeurs des écoles d'accueil : 10 Directeurs d'école.

*2<sup>ème</sup> Axe : les enquêtes proprement dites par le remplissage des questionnaires auprès des échantillons :*

Quatre enquêteurs de niveau Bac + 2 ont été formés et orientés pour la collecte des données ; après leur formation des tests de remplissage des questionnaires ont été d'abord effectués pour voir l'adaptabilité et la facilité de leur compréhension par les enquêteurs et les enquêtés.

## II.5.2 – L'échantillonnage :

### a) Définition et Structuration des unités à enquêter :

Dans le cadre des enquêtes d'évaluation des projets de cette envergure, la technique d'échantillonnage exige la définition et la structuration des unités à enquêter :

#### 1 Les Unités de 1<sup>er</sup> niveau sont des unités composées ; ce sont :

- ❖ **Les centres SSA/P** : ce sont des lieux où sont accueillis les enfants de 8 à 12 ans déscolarisés ou non-scolarisés pour recevoir une éducation permettant de les insérer dans le circuit des écoles classiques ; ils sont au nombre de 20 centres par an ;
- ❖ **Les écoles d'accueil** : ce sont des écoles où sont transférés les apprenants des centres SSA/P qui ont donné satisfaction après des évaluations ;
- ❖ **Les communautés** : ce sont des cercles communautaires, par exemple : Comité de Gestion Scolaire, (CGS), Comité de Développement de Quartier (CDQ), etc. qui sont impliqués dans le processus de l'éducation dans leur commune/quartier ;
- ❖ **Les Centres d'Animation Pédagogique (CAP)** : Services d'éducation chargés de la gestion, de l'animation et du suivi officiel des écoles.

#### 2 Les Unités de 2<sup>ème</sup> niveau sont des unités simples ; ce sont :

- Les apprenants des Centres SSA/P ;
- Les élèves (anciens apprenants des Centres SSA/P) qui sont transférés dans les écoles d'accueil ;
- Les membres leaders des communautés ;
- Les Conseillers pédagogiques travaillant dans les CAP.

### b) Méthode de choix des unités à enquêter :

Dans le souci de l'objectivité, nous avons opté pour le choix aléatoire qui consiste à :

- ❖ Elaborer une base de tirage des unités à enquêter en dressant la liste exhaustive de toutes les unités par ordre ;
- ❖ Déterminer la taille significative de l'échantillon selon le volume des unités totales ;
- ❖ Déterminer un pas de tirage en divisant la taille par le total des unités ;
- ❖ La première unité à enquêter sera obtenue par un tirage aléatoire parmi le nombre d'unités équivalant au pas de tirage (par exemple si le pas est 5, le choix de la 1<sup>ère</sup> unité à enquêter sera tiré au hasard entre les 1 et 5 unités de la liste ;
- ❖ Pour avoir la 2<sup>ème</sup> unité à enquêter, il faut ajouter le pas de tirage à la 1<sup>ère</sup> unité à enquêter, par exemple si la 1<sup>ère</sup> unité tirée au hasard est 3, la 2<sup>ème</sup> unité à enquêter sera  $3+5 = 8$  (donc la 8<sup>ème</sup> unité sur la liste sera enquêtée) ;
- ❖ La 3<sup>ème</sup> unité à enquêter sera  $8+5 = 13$  (donc la 13<sup>ème</sup> unité sur la liste, sera enquêtée) ;
- ❖ La même opération sera poursuivie jusqu'à l'épuisement de la liste (base de tirage).

**c) Tailles des échantillons & type d'unités à enquêter :**

N°	Type d'Unité	Nombre	Taille significative de l'échantillon (%)	Echantillons : Nombre d'Unités enquêté	Pas de tirage
<b>Unités composées</b>					
1	Centres SSA/P	20	50%	10	2
2	Ecoles d'accueil (Groupes Scolaires)	20	50%	10	2
3	CAP	6	50%	3	2
4	Communautés	20	50%	10	2
<b>Unités Simples</b>					
1	Apprenants des centres	1000	30%	300	10
2	Animateurs	20	50%	10	2
3	Élève des écoles d'accueil	920	30%	276	3
4	Maîtres du 1 <sup>er</sup> cycle	40	50%	20	2
5	Conseillers pédagogiques	12	50%	6	2
6	Membres CGS	30	50%	15	2

## **II. ANALYSE DU PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET**

Conformément aux Termes de Référence de l'évaluation, l'analyse du processus de mise en œuvre du projet consiste à :

- 1) Analyser la pertinence de la problématique abordée par le projet en mettant surtout l'accent sur l'ampleur de ces 2 fléaux : non-scolarisation et déscolarisation des enfants de 8 à 12 ans ;
- 2) Voir la fonctionnalité des centres et apprécier la qualité des relations partenariales mises en œuvre pour l'atteinte des résultats ;
- 3) Recenser les opinions et le degré de satisfaction des bénéficiaires directs et des acteurs clés intervenants dans le projet ;
- 4) Cerner les acquis et réussite du projet ;
- 5) Connaître les points qui méritent des améliorations

### **III.1. LA PERTNANCE DE LA PROBLEMATIQUE DU PROJET**

De nombreuses études des organismes internationaux et nationaux ont attiré l'attention des autorités maliennes sur les taux élevés des enfants non-scolarisés et déscolarisés en milieu urbain et qui se retrouvent exposés dans les rues ou soumis à des travaux pénibles à bas âges.

Parmi ces études nous retiendrons :

**a) Enquête EMMU93 :**

Le tableau ci-dessous qui provient des résultats de l'enquête EMMU93 donne quelques informations sur la fréquentation scolaire des enfants et le milieu de résidence.

**Tableau 1: la fréquentation scolaire selon le statut familial en rapport avec Le chef de ménage et le milieu de résidence**

Milieu de résidence	Statut familial	Non scolarisé %	Scolarisé %	Total %
Urbain	Enfant du CM	42,8	57,2	100
	Enfant autre noyau familial	47,1	56,5	100
	Sans parents	67,5	32,5	100
Rural	Enfant du CM	81,5	18,5	100
	Enfant autre noyau familial	85,1	14,9	100
	Sans parents	77,7	22,3	100

Les résultats les plus pertinents de l'étude montrent :

En milieu Urbain :

- La proportion d'enfants non-scolarisés reste inquiétant (67,5% pour les enfants vulnérables, sans parents ;
- Les enfants non-scolarisés issus d'autre noyau familial représentent 47,1% ;
- Les enfants non-scolarisés des chefs de ménage restent très élevés 42,8%.

En milieu rural :

- La proportion d'enfants non-scolarisés est également un fléau inquiétant (81,5% pour les enfants des Chefs de ménage, 85,1% pour les enfants issus d'autre noyau familial et 77,7% pour les enfants sans parents.

**b) L'enquête EDFEEM-2000 :**

L'Enquête sur les dynamiques familiales et l'éducation des enfants au Mali (EDFEEM-2000) a été réalisée de novembre 1999 à mai 2000 ; Cette enquête nationale a permis de collecter des informations pertinentes sur la scolarisation des enfants de 7 à 12 ans.

Le tableau ci-dessous présente un aspect des résultats pertinents de l'enquête EDFEEM menée en 2000 au Mali.

**Tableau 2 : l'entrée à l'école selon le sexe en milieu urbain.  
Proportion d'enfants qui ne sont toujours pas à l'école à un âge donné**

	Garçons	Filles
--	---------	--------

	<b>Bamako (%)</b>	<b>Autres villes (%)</b>	<b>Bamako (%)</b>	<b>Autres villes (%)</b>
<b>% d'enfants qui ne sont toujours pas entré à l'école avant :</b>				
<b>7 ans</b>	62	85	66	85
<b>8 ans</b>	30	66	42	67
<b>9 ans</b>	12	47	31	57
<b>10 ans</b>	7	37	26	49
<b>N'a jamais fréquenté à 12 ans</b>	5	31	22	45
<b>Age Moyen à l'entrée</b>	6,9	7,7	6,9	7,5

Les résultats de l'EDFEEM-2000 sont intéressants en ce qui concerne l'âge d'entrée à l'école :

En effet, il a été observé que le recul de cet âge diminue la probabilité de connaître un échec ou un abandon. Ce résultat vient en quelque sorte remettre en question les mesures souvent discriminatoires qui conduisent à refuser l'entrée à l'école à un enfant de plus de 8 ou 9 ans dans plusieurs pays. Selon les résultats de l'enquête EDFEEM-2000, il y aurait même intérêt à reculer l'âge d'entrée à l'école de façon à limiter les redoublements et les abandons.

Ce résultat appelle à des recherches spécifiques que le Projet SSA/P-UNICEF n'a pas manqué d'aborder.

**c) Etude sur la « Scolarisation des enfants au Mali selon le profil des ménages et étude de leur maintien à l'école » - Etude Réalisée par Mamadou Kani KONATE, Mouhamadou GUËYE &Théodore NSEKA VITA en 2003/2004**

Cette étude est parvenue à démontrer également que les taux des enfants déscolarisés et non scolarisés en milieu urbain sont très élevés :

**Tableau3 : Statut scolaire par sexe en milieu Urbain**

		Sexe	
		Garçons %	Filles %
Urbain	Scolarisés	60,90	48,50
	Déscolarisés	4,80	4,90
	Jamais scolarisés	34,30	46,60

Source : UNESCO 2003/2004

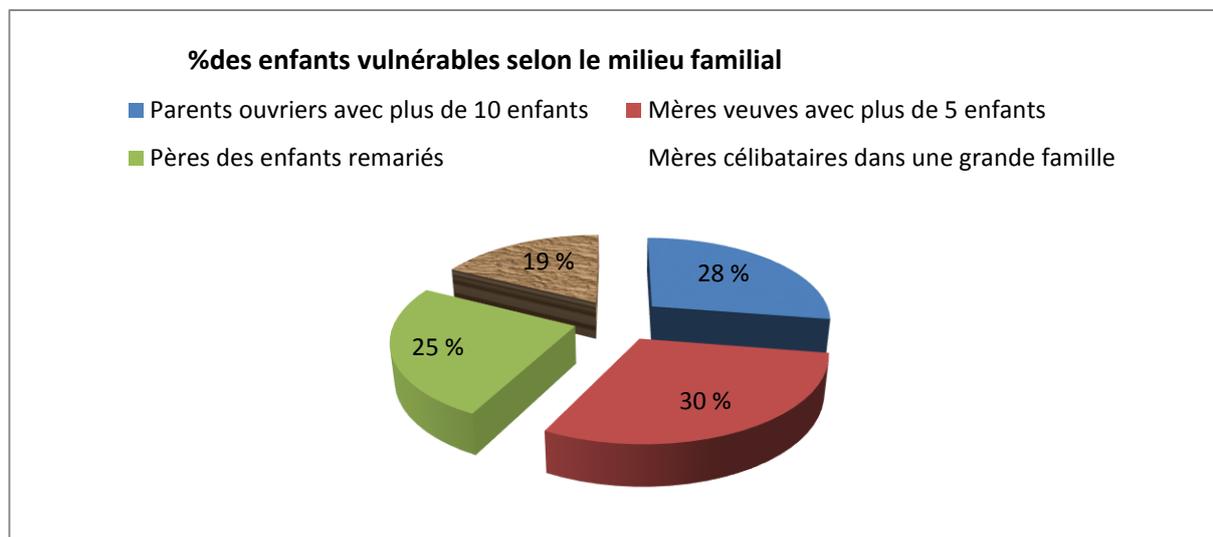
**d) Résultats de nos enquêtes sur les conditions socio-économiques des enfants cibles de la SSA/P :**

**d1) - Les origines sociales des enfants des centres SSA/P :**

Nos investigations auprès des familles des enfants qui ont fréquentés les Centres du projet SSA/P, ont abouti aux résultats suivants :

Sur 300 enfants suivi jusqu'en famille, nous avons obtenu la répartition familiale suivante :

**Graphique 1 : Les origines familiales des enfants qui ont fréquenté les centres SSA/P :**



Le tableau 4 ci-dessous donne le nombre d'enfants enquêtés par type de famille vulnérable

**Tableau4 : Situation familiale des apprenants des Centres SSA/P :**

N°	Situation familiale	Nbre d'enfants enquêtés	Observations
1	Parents ouvriers avec plus de 10 enfants	80	Parents avec de bas revenus
2	Mères veuves avec plus de 5 enfants	85	Femmes seules chef de ménage
3	Pères des enfants remariés	75	Absence de la propre mère des enfants dans la famille
4	Mères célibataires dans une grande famille	60	Filles-mères marginalisées dans leur famille
<b>Total</b>		<b>300</b>	

Les résultats pertinents à retenir de nos investigations sont :

- Les centres SSA/P n'ont accueilli que des enfants appartenant à des milieux familiaux très vulnérables ;
- 30% de ces enfants sont à la charge des mères veuves seules ;
- 28% de ces enfants ont des parents ouvriers à très faibles revenus ;
- 25% de ces enfants vivent sans leurs propres mères et avec des pères remariés ;
- 19% d'entre eux sont des enfants des mères célibataires très marginalisées.

La vulnérabilité des enfants est surtout mise en évidence par les occupations des enfants avant leur inscription dans les centres SSA/P.

## **d2) - Occupations des enfants avant l'ouverture des centres SSA/P en 2010 :**

**Tableau5 : Situation familiale des apprenants des Centres SSA/P :**

N°	Occupations des enfants	Nbre d'enfants	% Réponses
1	Apprentis sans salaire	66	22%
2	Petit commerce dans les rues	78	26%
3	Coursiers dans des entreprises familiales artisanales	48	16%
4	Mendiants dans les rues	33	11%
5	Elèves coraniques des vestibules	30	10%
6	Jardiniers ou bergers dans les périphéries urbaines	45	15%
	<b>Total</b>	<b>300</b>	<b>100%</b>

La plupart des enfants enquêtés avaient comme principales occupations les six activités citées dans le tableau ci-dessus.

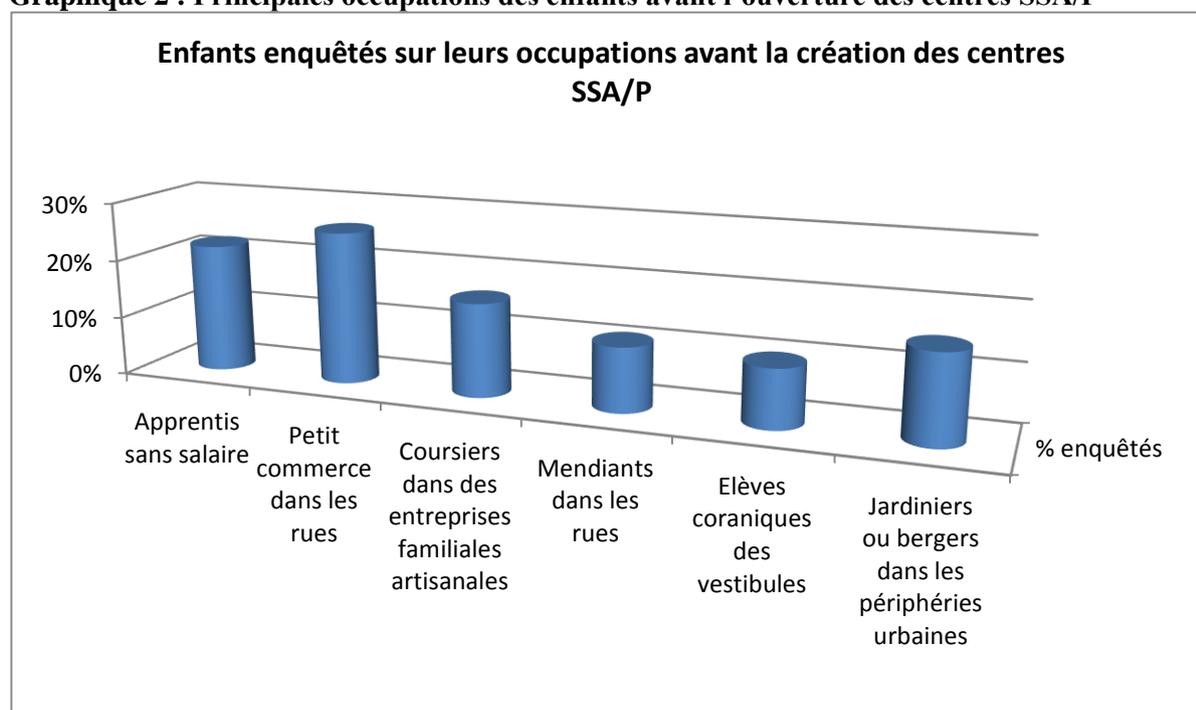
Tous ces enfants étaient exposés dans une situation socio-économique très précaires ;

Le graphique 2 ci-dessous montre les pourcentages de ces enfants qui travaillaient sans garantie économique et sans certitude de promotion sociale.

Tous les risques de basculer dans la violence et la déviation sociale des rues étaient déjà réunis.

*Compte tenu de tous ces résultats des enquêtes sur le terrain, il est pertinent que le projet SSA/P se fixe comme objectif fondamental la sécurisation de ces enfants par rapport aux risques de basculement dans la violence des rues et de la déviation sociale.*

**Graphique 2 : Principales occupations des enfants avant l'ouverture des centres SSA/P**



**d3) – Souhaits exprimés par ces enfants avant l'ouverture des centres SSA/P en 2010 :**

## A la question quel était vos souhaits avant de venir au centre SSA/P ?

Les réponses enregistrées sont présentées dans le tableau 6 ci-dessous :

**Tableau 6 : Souhaits prioritaires exprimés par les enfants avant les centres :**

Tranche d'âges	Nbre d'enfants enquêtés	Souhaits Prioritaires Exprimés par les enfants	
		Bien Lire, Ecrire & Calculer	Bien Lire, Ecrire, Calculer & parler français
8 - 9 ans	150	75%	25%
10 - 11 ans	75	70%	30%
12 - 13 ans	75	55%	45%
<b>Total</b>	<b>300</b>	<b>67%</b>	<b>33%</b>

Les résultats mentionnés dans ce tableau se résument ainsi :

- Avant de rentrer dans les centres SSA/P, les souhaits prioritaires exprimés par tous (100% des enfants) est de pouvoir « bien lire, bien écrire et bien calculer » ;
- Les 67% du total des enfants veulent se limiter à la capacité de « bien lire, bien écrire et bien calculer » ;
- Les 33% du total des enfants veulent acquérir la capacité de « bien lire, bien écrire, bien calculer et bien parler le français » ; ce sont surtout les enfants de 10 ans et plus, qui manifestent la volonté d'aller jusqu'à la maîtrise de l'expression orale (bien parler le français).

### III.2 – OBJECTIF GLOBAL DU PROJET SSA/P

L'objectif global du projet est double :

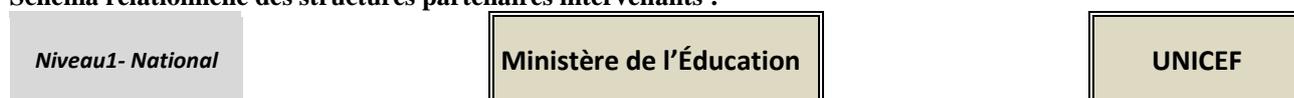
- Contribuer à réduire le travail des enfants par la scolarisation ;
- Sécuriser ces enfants en les intégrant dans les écoles classiques.

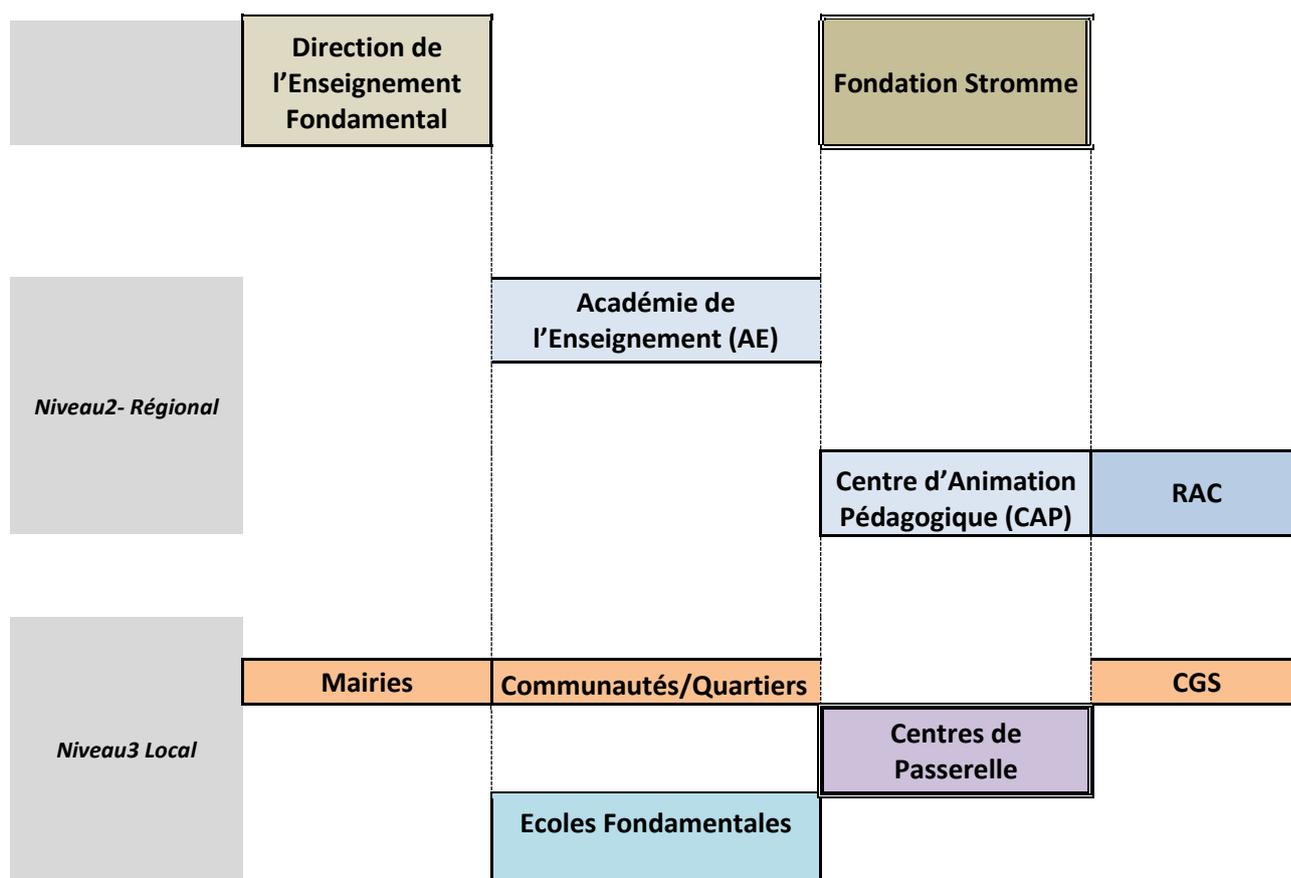
### III.3 – OBJECTIFS SPECIFIQUES DU PROJET SSA/P

- sortir 1000 enfants victimes d'abus de la vulnérabilité à travers l'éducation pendant 2 campagnes scolaires 2010/11 et 2011/12 ;
- Favoriser l'insertion de ces enfants vulnérables dans le système scolaire

### III.4 – LES STRUCTURES IMPLIQUEES DANS LA MISE EN ŒUVRE

Schéma relationnelle des structures partenaires intervenants :





Lors des investigations d'évaluation toutes ces structures ont été visitées, leurs responsables chargés du projet SSA/P ont été interviewés et des données qualitatives et quantitatives collectées. Dans les analyses qui suivront leurs degrés d'implication, leurs appréciations et leurs lacunes dans le processus seront présentés.

### III. FONCTIONALITE DES CENTRES DE PASSERELLE

#### IV.1 Les Centres et leur localisation :

( Voir en Annexe 1 et Annexe 2, les listes des centres SSA/P des Années 2010/11 et 2011/12 à Kayes et Bamako)

- ❖ Sur les 20 centres programmés en 2010/11, un (1) centre a été supprimé suite aux conflits provoqués par un leader communautaire à Kayes, et à la démobilisation des apprenants ; Donc, 19 centres de passerelle ont existé en 2010-2011 ;
- ❖ Contrairement à l'année 2010/11, les 20 centres programmés ont tous été créés en 2011/12 ;
- ❖ Pendant les deux années du projet (2010 à 2012), 39 Centres ont été effectivement créés ;

Les enquêtes de terrain que nous avons mené à Kayes et à Bamako, nous ont permis de mesurer les degrés de fonctionnalité de ces centres, à travers l'analyse des indicateurs de fonctionnalité décrits ci-dessous .

## IV.2 Les indicateurs de cette fonctionnalité

### IV.2.1 Le degré d'implication des communautés dans le choix des sites, la construction/aménagement et le suivi des centres de passerelle :

#### A) –Mobilisation pour la sélection et l'acquisition du Site :

Tableau 7 :

N°	Mode d'acquisition du site servant de centre	KAYES		Bamako		Total	
		Nombre de sites	%	Nombre de sites	%	Nombre de sites	%
1	Donation Bonnes Volontés du quartier	3	16%	2	10%	5	13%
2	Consensus de toute la communauté autour de la proposition d'un leader du quartier	10	53%	11	55%	21	54%
3	Implication et attribution de la mairie	3	16%	3	15%	6	15%
4	Plaidoyers communautaires pour récupérer un local abandonné par un service	3	16%	4	20%	7	18%
<b>Total</b>		<b>19</b>	<b>100%</b>	<b>20</b>	<b>100%</b>	<b>39</b>	<b>100%</b>

Comme le montre le tableau 7 ci-dessus, les communautés se sont fortement impliquées dans la mobilisation pour le choix des sites servant de centres SSA/P.

#### B) –Mobilisation pour l'aménagement ou la construction du Centre :

Tableau 8 :

N°	Implication dans l'aménagement/construction du Centre	KAYES		Bamako		Total	
		Nombre de sites	%	Nombre de sites	%	Nombre de sites	%
1	Financement par dons des Bonnes Volontés	2	11%	3	15%	5	13%
2	Collecte des fonds par cotisation dans le quartier	12	63%	13	65%	25	63%
3	Contribution des mairies	1	5%	0	0%	1	3%
4	Efforts physiques des jeunes du quartier	4	21%	4	20%	8	21%
<b>Total</b>		<b>19</b>	<b>100%</b>	<b>20</b>	<b>100%</b>	<b>39</b>	<b>100%</b>

Les communautés ont bien pris en charge le financement pour l'aménagement ou la construction des centres de passerelle :

- La collecte des fonds dans les quartiers a été le moyen le plus utilisé (63% des cas) ;
- Les jeunes des quartiers se sont suffisamment mobilisés (21% des cas) ;
- Les bonnes volontés des communautés ont apporté leur contribution (13% des cas)
- L'implication des autorités communales (les mairies) a été la plus faible (3%) parce que cette opération n'était pas prévue sur leur PDSEC (Plan de Développement) disent certains élus et en plus c'est un projet qui est entièrement financé par l'UNICEF un bailleur de fonds très célèbre et doté suffisamment de moyens pensent d'autres.

**C) – Mobilisation pour le recrutement des apprenants du Centre :**

**Tableau 9 :**

°	Implication communautaire dans le recrutement/inscription des apprenants du Centre	Kayes	Bamako	Ensemble
1	Nombre de réunions de sensibilisation organisées par les Responsables communautaires dans les quartiers	12	15	<b>27</b>
2	Nombre de familles contactées par les Responsables des communautés dans le cadre du recensement des enfants par porte à porte	220	275	<b>495</b>
3	% de Responsables communautaires ayant Participé aux opérations de sélections des enfants répondants aux critères de la SSA/P	100%	100%	<b>100%</b>

De la sensibilisation à la sélection des enfants remplissant les critères de la SSA/P, les communautés se sont bien mobilisées pour participer à toute la démarche de recrutement des apprenants des centres SSA/P.

- En deux ans, 27 réunions de sensibilisation ont été tenues dans les quartiers/secteurs ;
- Environ 495 familles ont été contactées par les leaders communautaires pour leur adhésion à la SSA/P ;
- Dans tous les quartiers/secteurs vulnérables, 100% des leaders & responsables communautaires désignés ont participé activement aux opérations de recensement et de sélections des enfants ciblés par le projet ; les propositions des listes d'enfants à inscrire viennent de là.

**IV.2.2 Dotations des centres SSA/P en animateurs, en Équipements/Fournitures/Matériels scolaires**

**a) – Le Recrutement des animateurs des centres SSA/P :**

**a1)– Les acteurs impliqués dans le recrutement des animateurs du Centre :**

N°	Acteurs impliqués dans le processus de recrutement	Niveau d'implication			
		Décideur principal	Appui/Conseil	Consultés	Aucun rôle
1	Coordinateur du RAC				
2	Superviseurs du RAC				
3	Communautés				
4	Autorités Communales				
5	Conseillers CAP				

Dans le processus de recrutement des animateurs des centres SSA/P :

- Le Coordinateur du RAC est le principal décideur ; il corrige les tests de recrutement, il est souvent assisté par le superviseur du RAC qui lui apporte son appui/conseil ;
- Les responsables ou leaders des communautés sont souvent consultés pour avis ou information sur la moralité des candidats ;
- Les autorités communales et de l'éducation estiment être écartées ; normalement les CAP sont conviés par le RAC lors des opérations de recrutement des animateurs, mais du fait que les moyens financiers (perdiem, frais de déplacement) n'accompagnent pas cette invitation, les conseillers pédagogiques ne font pas acte de présence.

## a2)– Le respect des principaux critères de recrutement des animateurs :

L'accès au poste d'animateur de centre SSA/P doit remplir les critères suivants :

- Avoir le niveau BT ou CAP (DEF + 4 ou DEF + 2) ;
- Alphabétiser en langue bambara ;
- Réussir avec succès au test de recrutement.

### Vérification du Respect des critères de recrutement des animateurs :

N°	Critères	Nombre d'animateurs remplissant les conditions	%	Observations
1	Niveau BT (DEF+4)	5	50%	<i>100% des animateurs ont le niveau requis entre DEF +2 et +4</i>
2	Niveau CAP (DEF+2)	5	50%	
3	Alphabétisé en bambara	10	100%	<i>Tous les animateurs sont alphabétisés en langue bambara</i>
4	Réussite au test de recrutement	10	100%	<i>Tous les animateurs sont recrutés sur la base de la réussite au test</i>

Il est vrai que les critères de recrutement des animateurs ont été bien respectés, mais les autorités scolaires de base, c'est-à-dire les Centres d'Animation Pédagogique (CAP) trouvent que leur implication devrait être le noyau de la procédure pour les raisons suivantes :

- La SSA/P visant la réintégration des enfants déscolarisés dans le circuit de l'école classique est une stratégie de l'éducation formelle ;
- L'acceptation des apprenants des SSA/P par un transfert officiel dans des écoles publiques, confère un caractère officiel et formel aux centres SSA/P.

## b)- Appréciation de l'application des clauses du cahier de charges par les animateurs :

N°	Clauses du cahier de Charges	% des animateurs appliquant	Observations
01	-Être ponctuel et assidu au travail	100%	<i>*Suite aux investigations et recoupement des informations auprès des CGS, des Conseillers pédagogiques &amp; des superviseurs ;</i>  <i>*Lecture des documents de suivi des animateurs et superviseurs</i>
02	- Préparer régulièrement la classe : toutes les matières prévues par l'emploi du temps doivent être préparées quotidiennement y compris les séances de révision et les activités de médiation ;	100%	
03	- Dispenser les cours conformément à la démarche pédagogique de la SSA/passerelle	100%	
04	- Respecter les programmes de la SSA/P et la progression dans les différentes matières	100%	

05	- Respecter l'emploi de temps	100%
06	- Administrer et corriger régulièrement les devoirs : un devoir de français, de mathématique ou de compétences de vie courante doit être proposé par jour dans le cahier unique de devoirs ; le devoir doit être annoté (porter une note chiffrée ou une appréciation) ; les résumés des leçons seront pris dans un cahier unique de leçons	100%
07	- Tenir à jours les différents registres (registre d'appel, cahier de visite, cahier inventaire du matériel : le registre d'appel doit être arrêté à chaque fin de mois en termes de : pourcentage de présence, pourcentage d'absence) ;	100%
08	- Amener les apprenants à s'approprier l'ensemble du contenu des programmes de la SSA/passarelle (amener les apprenants au niveau d'apprentissage d'un élève de la 3 <sup>ème</sup> Année)	90%
09	- Faire des recherches pédagogiques pour améliorer son enseignement	20%
10	- Établir de bonnes relations avec le comité de gestion, le directeur et les enseignants ;	20%
11	- Évaluer les apprenants et organiser des activités de médiation à l'intention des apprenants en situation difficile	100%
12	- Entretenir de bons rapports avec le superviseur et coordinateur	100%
13	- Participer aux rencontres pédagogiques et aux stages	100%
14	- Appliquer les observations pertinentes des encadreurs	90%
15	- Éviter les châtiments corporels et les injures à l'égard des apprenants	100%
16	- Demander l'autorisation à sa hiérarchie pour toute absence du centre	100%
17	- Veiller à la propreté du centre.	100%
<b>Moyenne globale</b>		<b>90%</b>

#### IV.2.3 - Les Dotations des centres en équipements, fournitures et matériels scolaires :

##### a) – Les dotations annuelles en équipements des centres ouverts :

Équipements scolaires	Quantité Réceptionnée	Quantité/Centre	Appréciations des animateurs & des Conseillers pédagogiques
Tables/Bancs pour	250	1Table/Banc pour 2 enfants	Tous les équipements nécessaires ont été fournis sauf les lampes d'éclairages surtout dans des quartiers vulnérables
Tableaux à chevalet	20	1Tableau par Centre	
Tables et chaises pour les maitres	20	1Table & 1Chaise par Maître	
Cantines pédagogiques	40	2 Cantines par centre	
Lampes d'éclairage	0	Lampes non fournies	

De nombreux centres ne sont pas électrifiés, de ce fait, les cours et autres activités doivent cesser au coucher du soleil.

**b) – Les dotations annuelles en fournitures & matériels scolaires des centres ouverts :**

Fournitures & matériels scolaires	Quantité Réceptionnée	Quantité/Centre	Appréciations des animateurs, apprenants & des Conseillers pédagogiques
Ardoisines	40	2 ardoisines par Centre	<i>Quantités suffisantes pour 25 apprenants dans un centre</i>
Règles	20	1 Règle par Centre	
Equerres	20	1 Equerre par centre	
Compas	20	1 Compas par centre	
Livres de lecture du formel	40	30 Livres de lecture par Centre	
Livre de calcul du formel	40	30 Livres de Calcul par Centre	
Syllabaire	40	30 Syllabaires par Centre	

**c) – Les dotations annuelles en fournitures & matériels scolaires pour les Animateurs :**

Fournitures & matériels scolaires	Quantité Réceptionnée	Quantité/Animateur	Appréciations des animateurs, apprenants & des Conseillers pédagogiques
Feutres	2X40	4Feutres/Animateur/Année	<i>Quantités suffisantes pour l'Animateur d'un centre</i>
Ciseaux	2X40	4Ciseaux/Animateur/Année	
Scotch Papier	2X40	4Scotch/Animateur/Année	
Papier padex	2X40	4Padex/Animateur/Année	
Boîtes de craie	9X40	18Btes Craie/Animateur/Année	
Cahiers enseignants	2X40	4 Cahiers/Animateur/Année	
Chemises carton	1X300	15Chemises/Animateur/Année	

**d) – Les dotations annuelles en fournitures & matériels scolaires pour les Apprenants :**

Fournitures & matériels scolaires	Quantité Réceptionnée	Quantité/Apprenant	Appréciations des animateurs, apprenants & des Conseillers pédagogiques
Cahiers pour les apprenants	2X600	2Cahiers/Apprenant/Année	<i>Quantités suffisantes pour 25 apprenants dans un centre</i>
Bic	9X40	1Bic/Apprenant/Mois	
ardoise	2X1000	2Ardoises/Apprenant/Année	
Boite de géométries	2X1000	D) Boites/Apprenant/Année	

**IV.2.4- Suivi & Évaluation des Centres SSA/P :**

Structures & Responsables Impliqués	Périodicité de l'intervention	Rapportage & Niveau de diffusion des informations	Observations
Superviseurs RAC	2 à 3 suivis par mois/Centre	Fiche mensuelle de suivi adressée au Coordinateur	Cette Fiche sert de support au suivi du Coordinateur du

		RAC	RAC ; Elle devait être analysée au niveau CAP, mais cette analyse n'est pas faite.
Coordinateur RAC	1 suivi mensuel	Rapports mensuels, Trimestriels, Semestriels & Annuels adressés à la F.Stromme +CAP	Il revient à la Fondation de ventiler les rapports à l'Unicef+DNEF /Ministère, mais le point focal au DNEF ne reçoit pas ces rapports
Conseillers CAP	1 suivi mensuel	Rapport de suivi adressé aux DCAP	Les DCAP doivent faire la synthèse et leurs observations pour le DAE, mais ce travail n'est pas fait.
DCAP	Suivi à l'initiative du DCAP		Suivant la pertinence des rapports des conseillers synthétisés, une mission du DCAP est nécessaire, mais cette mission n'est pas faite.
DAE	Suivi à l'initiative du DAE		Suivant la pertinence des rapports synthèses du DCAP, une mission du DAE est nécessaire, mais cette mission n'est pas faite.
Fondation Stromme	1 Suivi annuel	Rapport adressé à l'UNICEF	
UNICEF	1 Suivi annuel		
DNEF/Ministère	1 Suivi annuel		

**a)- Les suivis se font correctement aux niveaux suivants :**

- RAC : Superviseurs et Coordinateur effectuent leurs suivis périodiques ;
- CAP : seuls les conseillers pédagogiques effectuent leurs suivis périodiques ;
- Fondation Stromme : le suivi annuel se fait correctement ;
- UNICEF : le suivi annuel sur le terrain est effectué.

**b)- Les lacunes du système de suivi sont au niveau des structures suivantes :**

- DNEF/Ministère : pendant les 2 années du projet, aucun suivi sur le terrain, par manque de moyens et d'informations suffisantes (les Rapports synthèses des DCAP/DAE devraient parvenir à la DNEF) ;
- CAP : Les DCAP n'effectuent pas de suivi pour mieux apprécier & motiver les centres ; Les Rapports des conseillers ne sont ni synthétiser pour les DAE, ni exploiter ;
- AE : en 2012, la seule mission de suivi du DAE de Kayes au niveau des centres a reconforté les animateurs, les apprenants et les communautés. En dehors de cette mission, les DAE ne sont pas bien impliqués dans le processus SSAP.

**IV.2.5- . Renforcement des capacités des animateurs et des CGS des centres :**

Structures & Responsables	Bénéficiaires des formations	Périodicité de l'intervention	Observations
Superviseurs RAC	Animateurs des Centres	1 Atelier par Trimestre	Les Rencontres pédagogiques se tiennent régulièrement
	CGS des Centres	Toute l'année	Ces formations sont timides et les faiblesses des CGS se constatent au niveau institutionnel & organisationnel

Coordinateur RAC	Animateurs des Centres	1 Atelier par Trimestre	Le Coordinateur est le principal organisateur de ces Rencontres pédagogiques
	CGS des Centres	Toute l'année	L'implication du coordinateur est timide
Conseillers CAP	Animateurs des Centres	1 Atelier par Trimestre	Les Conseillers CAP sont les principaux animateurs de ces Rencontres pédagogiques.

#### IV.2.6- Modules et Cycle de fonctionnement des Centres SSA/P :

Cycle (nombre de mois)	Langues	Disciplines	Observations
2 mois	Bambara	*Lecture & écriture, * Calcul, * Compétences de Vie	Les avantages constatés : *Harmonisation et nivellement des connaissances des apprenants qui viennent des niveaux scolaires différents, * Facilite la compréhension des non scolarisés et les intègre rapidement dans le processus scolaire
7 mois	Français	*Lecture & écriture, * Calcul, * Compétences de Vie	Le nivellement d'un centre de multiple division exige l'entraide des apprenants, des sessions de rémédiation en dehors des cours.

Les grandes problématiques de la fonctionnalité continue des centres se résument ainsi :

- ❖ *Intégration de la démarche SSA/P dans le processus global officiel de l'éducation au niveau décisionnel (AE et DNEF/Ministère) pour aboutir à l'appropriation des méthodes pédagogiques d'harmonisation et de nivellement des centres à multiple division ;*
- ❖ *Développement de réseau cohérent de rapportage/communication sur la SSA/P, entre :*
  - a) – les décideurs DCAP, DAE, DNEF/Ministère,
  - b) Les Bailleurs de Fonds,
  - c) les intervenants techniques de terrain (ONG RAC, Conseillers CAP),
  - d) Les Communautés (CGS, Autorités communales, leaders des quartiers,
  - e) La société civile (ONG, Associations, Bonnes volontés)

## IV.3 LES RESULTATS PERTINENTS DU SYSTEME EDUCATIF

### IV.3.1- Les Taux de réussite dans les centres SSA/P :

Années 2010-11

N°	centres évalués	Taux de réussite %		
		G	F	T
<i>District de Bamako</i>				
1	Sébénikoro	100	100	100
2	Kalabambougou	71.4	91.7	84.2
3	Sikoro	90	77.8	84.2
4	Banconi	100	100	100
5	Doumazana	85.7	80	85.7
6	Yirimadio	100	100	100
7	Niamakoro	100	100	100
8	Sénou	100	100	100
9	Kalaban-Coro	60	82.4	77.5
10	Bakaribougou	100	100	100
<i>Total Bamako</i>		<b>91</b>	<b>92.4</b>	<b>92</b>

Années 2011-12

Centres évalués	Taux de réussite %			
	G	F	T	
<i>District de Bamako</i>				
Banconi	100	100	100	
Sikoro	100	100	100	
Doumazana	100	100	100	
Bakaribougou	100	100	100	
Sébénikoro	100	100	100	
Kalabambougou	100	100	100	
Niamakoro	100	100	100	
Yirimadio	100	100	100	
Sénou	100	100	100	
Kalaban-Coro	100	100	100	
<i>Total Bamako</i>		<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

<i>Région de Kayes</i>				
11	Kayes N°Di Secteur 1	100	100	100
12	Kayes N°Di Secteur 2	100	100	100
13	Kayes N°Di Secteur 3	100	100	100
14	Kayes N°Di Secteur 4	100	100	100
15	Kayes N°Di Secteur 5	100	100	100
16	Légal-Ségou I	100	100	100
17	Légal-Ségou II	100	100	100
18	Kayes Liberté	100	100	100
19	Kayes Plateau	100	100	100
<b>Total Kayes</b>		<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>TOTAL GLOBALE</b>		<b>95,5</b>	<b>96,2</b>	<b>96</b>

<i>Région de Kayes</i>			
Kayes N°Di Secteur 1	100	100	100
Kayes N°Di Secteur 2	100	100	100
Kayes N°Di Secteur 3	100	100	100
Kayes N°Di Secteur 4	100	100	100
Kayes N°Di Secteur 5	100	100	100
Kayes Légal-Ségou	100	100	100
Kayes Liberté	100	100	100
Kayes Plateau	100	100	100
Gnagagnaga	100	100	100
<b>Total Kayes</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>TOTAL GLOBALE</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

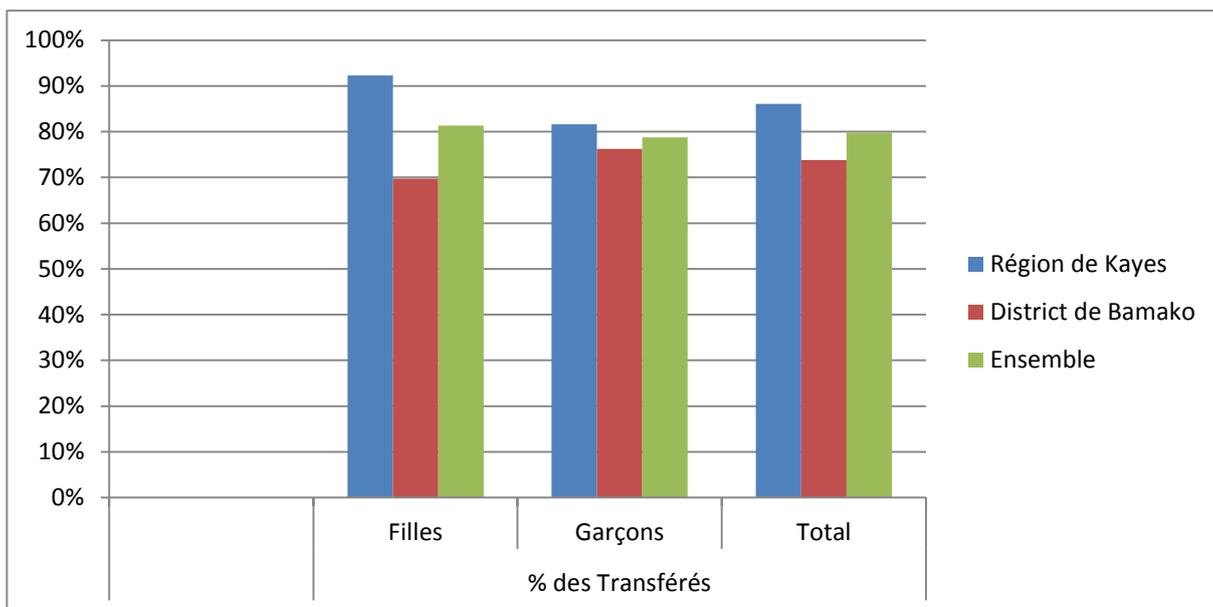
Les Résultats globaux d'évaluation des apprenants est très satisfaisants pour les deux années scolaires du projet ; il faut noter une nette amélioration pendant la deuxième année.

Comme constater sur le terrain, ces succès sont les fruits des acteurs clés suivants :

- Les apprenants qui ont pris conscience de la nécessité d'intégrer le circuit scolaire et d'être plus en sécurité socialement ;
- Les encadreurs de l'ONG RAC (Coordinateur, Superviseurs, Animateurs) qui ont formé des efforts louables pour atteindre ces bons résultats ;
- Les Conseillers pédagogiques de CAP qui ont été très fréquents dans les centres et qui ont apporté les appuis pédagogiques nécessaires.

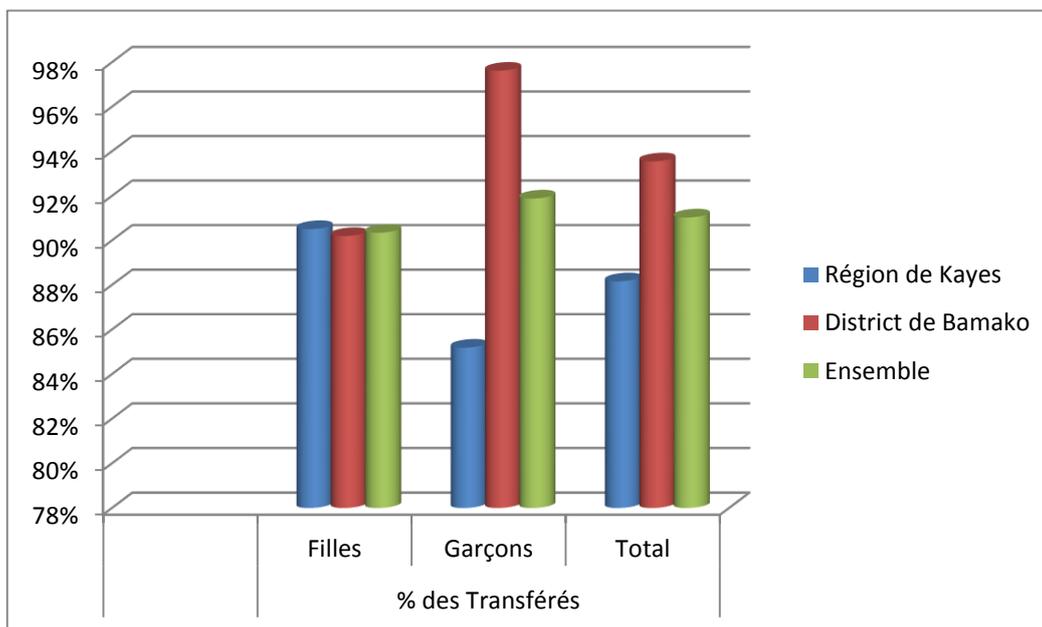
#### IV.3.2 - Taux de Transfert des apprenants vers les écoles classiques de proximité :

Graphique3 : Année 2010-11 : Taux de transfert des apprenants à l'école classique :



- Dès la 1<sup>ère</sup> année du projet, le taux de transfert réalisé (80%) a dépassé l'objectif prévu par le projet (75%) ;
- En moyenne, les taux de transfert des filles sont plus élevés que ceux des garçons (80% contre 76%).

**Graphique4 : Année 2011-12 : Taux de transfert des apprenants à l'école classique**



- En 2<sup>ème</sup> année du projet, le Taux global de transfert a augmenté plus (91% contre 80%) ;

#### **IV. LES ACQUIS DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET**

Il est pertinent de constater que la mise en œuvre du projet SSA/P a engendré assez d'acquis, parmi les quels nous retiendrons les plus significatifs :

- Sécurisation des enfants vulnérables en les transfèrent dans des écoles classiques ;
- Satisfaction des besoins prioritaires des enfants vulnérables ;
- Accroissement du taux de scolarisation dans les quartiers populaires ;
- Création d'emploi pour les jeunes maîtres en chômage ;
- Renforcement des capacités de l'ONG RAC,
- Rendre formel le processus éducatif de la SSA/P

## V.1 – TRANSFERT A L'ECOLE & SECURISATION DES ENFANTS

Avant le projet, la situation des 1000 enfants étaient très précaires ; comme nous l'avons décrit :

- 26% de ces enfants étaient embrigadés dans les circuits du petit commerce de la rue : les adultes s'en servaient pour vendre n'importe quel gadget ou produit illicite ;
- 22% d'entre eux travaillaient sans salaires dans des conditions atroces (non respect des heures de travail, pas de bonnes pratiques d'hygiène) ;
- 16% de ces enfants étaient des coursiers corvéables de certaines entreprises artisanales ;
- 11% d'entre eux étaient des enfants-mendiants dans les rues.

La mise en œuvre de la SSA/P pendant ces 2 années scolaires (2010/11 et 2011/12) a permis de transférer et de sécuriser 1000 enfants vulnérables.

## V.2 – REpondre AUX AMBITIONS PRIORITAIRES DES ENFANTS VULNERABLES

**Tableau 8 : Opinions exprimées par les enfants transférés**

Niveau de Transfère de l'Enfant	Sexe	Nbre d'enfants enquêtés	Ambitions Prioritaires Exprimés par les enfants =		
			Atteindre le niveau DEF	Aller dans un Centre des métiers	Atteindre le niveau BAC
3 <sup>ème</sup> Année	Fille	35	40%	45%	15%
	Garçon	30	50%	40%	10%
4 <sup>ème</sup> Année	Fille	48	33%	41%	26%
	Garçon	42	45%	45%	10%
5 <sup>ème</sup> Année	Fille	47	25%	57%	18%
	Garçon	45	32%	46%	22%
6 <sup>ème</sup> Année	Fille	28	20%	60%	20%
	Garçon	25	30%	52%	18%
Total	Fille	158	30%	51%	20%
	Garçon	142	39%	47%	14%
Total Global		300	34%	51%	15%

Aujourd'hui, tous ces enfants sécurisés et transférés dans le circuit éducatif officiel ont trois grandes ambitions :

- Atteindre le niveau DEF,
- Fréquenter un Centre de formation des métiers,
- Atteindre le niveau BAC.

## V.3 - REGULARISATION DES PIÈCES D'ÉTAT CIVIL DES ENFANTS VULNERABLES

---

Sur les 1000 enfants vulnérables cibles du projet, environ 75% étaient sans extrait de naissance au moment des ouvertures des centres SSA/P ;

Les agents terrain de l'ONG RAC ont réussi pendant les deux années du projet, à régulariser leurs pièces d'état civil avant de les transférer dans les écoles fondamentales ; environ 750 enfants vulnérables ont été dotés d'acte de naissance.

Tous les parents interviewés ont reconnu que ce geste du projet est un grand pas vers la garantie de la sécurité de leurs enfants.

## V.4- ACCROISSEMENT DU TAUX DE SCOLARISÉS DANS LES QUARTIERS POPULAIRES VULNERABLES

---

**Tableau 9 : Taux d'accroissement de la scolarisation dans les quartiers/secteurs urbains**

Milieu de résidence Secteurs Urbains populaires	Taille Echantillon de Familles	Taux de Scolarisé avant la SSA/P	Taux Scolarisé en 2012/13	Accroissement de la Scolarisation
Kayes N'Di Secteur I	100	35%	38%	3%
Kayes Liberté I	100	47%	52%	5%
Banconi	100	52%	55%	3%
Niamakoro	100	55%	58%	3%
<b>Total</b>	<b>400</b>	<b>47%</b>	<b>51%</b>	<b>4%</b>

Sur un échantillon très restreint de familles tirées au hasard dans les secteurs urbains de quartiers populaires de Kayes et Bamako, les résultats suivants ont été obtenus :

- Un an avant l'ouverture des centres SSA/P, 47% des enfants issus de ces familles échantillons étaient scolarisés ;
- En décembre 2012 (après les 2 ans du projet), le taux des enfants scolarisés dans ces familles est estimé à 51% ;
- L'accroissement dû à l'impact du projet est de 4%.

## V.5 - CREATION D'EMPLOI & PERFECTIONNEMENT DES JEUNES ENSEIGNANTS

---

Environ 40 jeunes de niveau DEF + 2 à +4 ont bénéficié d'emploi et de renforcement de capacités pour intégrer la profession des enseignants de 1<sup>er</sup> cycle.

Sur le terrain, nous avons rencontré quelques animatrices et animateurs devenus des enseignants des écoles privés ; les directeurs de ces écoles les classent parmi les meilleurs maîtres de leurs écoles.

## V.6 - RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE L'ONG RAC

---

Le Réseau d'Appui et de Conseils (RAC) est une ONG mise en place par l'appui de la Fédération Nationale des Artisans du Mali (FNAM).

Dans le cadre du « Faire-Faire », la Fondation Stromme a retenu et signé un Accord avec l'ONG RAC pour la mise en œuvre du projet SSA/P.

Au démarrage du projet, la Direction du RAC était pessimiste par rapport à la délicatesse de l'objectif de la SSA/P et aux difficultés socio-économiques des communes urbaines.

Avec les épreuves du terrain, ce partenariat avec la Fondation Stromme, a permis au RAC de se perfectionner dans le domaine de mise en œuvre d'un projet éducatif en milieu urbain, et surtout dans un créneau très délicat qui est l'intégration des enfants vulnérables des communes urbaines dans le processus des écoles classiques.

Les cadres de l'ONG RAC (Coordinateur & Superviseurs) que nous avons rencontré sur le terrain, ont pu renforcer leurs compétences dans la gestion des écoles, l'encadrement pédagogique des enseignants, l'évaluation des apprenants, la connaissance des circuits des structures officielles de l'éducation (CAP, AE, DNEF, Ministère).

## V.7 - RENDRE L'APPROCHE EDUCATIVE DE LA SSA/P FORMELLE

Au départ, de nombreux Responsables de l'éducation de base (Directeurs d'écoles fondamentales, Conseillers Pédagogiques, Directeurs de CAP et d'Académie) avaient la vision floue de la SSA/P. Deux ans après la mise en œuvre de la SSA/P, les perceptions se sont complètement modifiées dans le sens positif et favorable à la vision formelle de l'éducation (voir tableau 9 ci-dessous).

**Tableau 10 : Amélioration de la perception des Centres SSA/P par les Responsables de l'éducation formelle :**

N°	Responsables	Vision au démarrage des centres SSA/P	Vision à la fin de la 2 <sup>ème</sup> de la 2 <sup>ème</sup> Année du Projet
1	<b>Maîtres des classes de 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> Année</b>	*Action purement ONG = 55 % * Recherche/Action d'1 Projet = 35% * Bonne Stratégie d'amélioration de la réussite scolaire = 10%	*Action purement ONG = 15 % * Recherche/Action d'1 Projet = 25% * Bonne Stratégie d'amélioration de la réussite scolaire = 55%
2	<b>Directeurs d'écoles</b>	*Action purement ONG = 40 % * Recherche/Action d'1 Projet = 35% * Bonne Stratégie d'amélioration de la réussite scolaire = 25%	*Action purement ONG = 20 % * Recherche/Action d'1 Projet = 15% * Bonne Stratégie d'amélioration de la réussite scolaire = 65%
3	<b>Conseillers Pédagogiques</b>	*Action purement ONG = 35 % * Recherche/Action d'1 Projet = 35% * Bonne Stratégie d'amélioration de la réussite scolaire = 25%	*Action purement ONG = 3 % * Recherche/Action d'1 Projet = 5% * Bonne Stratégie d'amélioration de la réussite scolaire = 92%
4	<b>Directeurs de CAP</b>	*Action purement ONG = 25 % * Recherche/Action d'1 Projet = 35% * Bonne Stratégie d'amélioration de la réussite scolaire = 40%	*Action purement ONG = 1 % * Recherche/Action d'1 Projet = 5% * Bonne Stratégie d'amélioration de la réussite scolaire = 96%
5	<b>Directeurs d'Académie</b>	*Action purement ONG = 25 % * Recherche/Action d'1 Projet = 25% * Bonne Stratégie d'amélioration de la réussite scolaire = 50%	*Action purement ONG = 0 % * Recherche/Action d'1 Projet = 5% * Bonne Stratégie d'amélioration de la réussite scolaire = 95%

La mise en œuvre du projet a permis de faire évoluer la perception de la SSA/P par les officiels de l'éducation au niveau de la base.

Néanmoins, il faut reconnaître que des efforts de sensibilisation et d'explication restent à faire pour améliorer la perception des maîtres et des directeurs d'école du 1<sup>er</sup> cycle fondamental, Environ 45% des maîtres et 35% des directeurs d'écoles continuent de croire que la SSA/P est une simple action des ONG ou une simple recherche-action d'un projet financé par l'UNICEF et la Fondation Stromme.

Au niveau des responsables des CAP et DAE, les proportions de ceux qui ont des perceptions encore stationnaires sont :

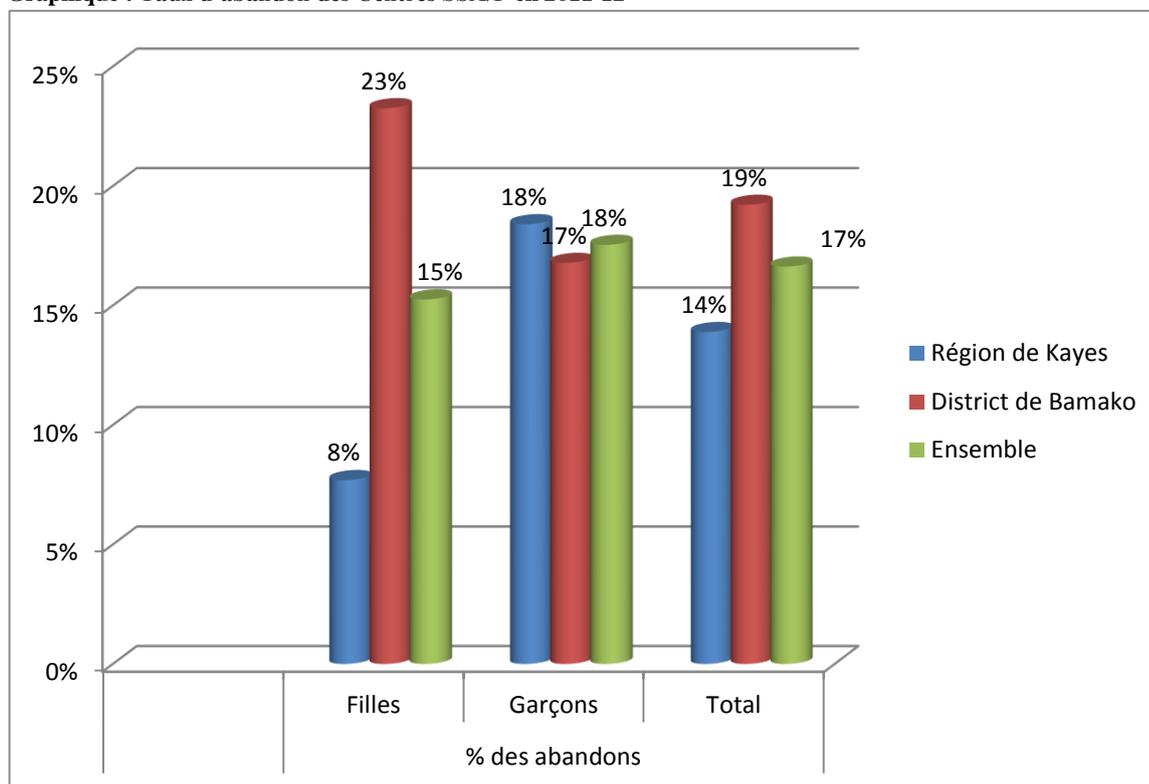
- Les 8% des Conseillers pédagogiques qui croient que la mise en œuvre de la SSA/P est l'action des ONG ou la recherche-action d'un projet soutenu par l'UNICEF ;
- Les 6% des DCAP qui gardent la même perception de la SSA/P ;
- Les 5% des DAE qui continuent à s'orienter dans le même sens.

## VI – POINTS FAIBLES DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Ces constats des réussites que nous venons de décrire, ne signifient pas absence d'inquiétudes ou de lacunes que nous allons aborder dans les chapitres ci-dessous.

### VI.1 – Taux d'abandon des centres SSA/P reste significatif :

Graphique : Taux d'abandon des Centres SSA/P en 2011-12



En deuxième année de mise en œuvre du projet, on constate 17% d'abandons, c'est surtout le cas des filles du District de Bamako qui est le plus élevé (23%) ;

**Les causes réelles de ces abandons ont été recensées au cours des enquêtes de terrain :**

- a) - *Le facteur milieu familial est la 1<sup>ère</sup> cause déterminante dans le décrochage des enfants :*
- Filles aides ménagères des mères seules = 30% des enfants en situation d'abandon ;
  - Garçons apprentis des pères artisans (maçons, plombiers, électriciens, etc.) = 30% de ces enfants ;
  - Filles et Garçons utilisés pour le petit commerce = 25% de ces enfants ;
  - Filles et Garçons suivant les mouvements migratoires des parents = 15% de ces enfants.

Ces enfants, filles comme garçons, contribuent à l'économie familiale, et par ailleurs l'intention des parents est de les voir devenir artisans, éleveurs, commerçants comme eux.

- b) - **Relations conflictuelles tendues avec les animateurs des centres est la seconde raison :**  
Tous les animateurs enquêtés disent qu'ils se heurtent à des situations conflictuelles imprévues avec les enfants qui arrivent dans les centres : 30% des enfants vulnérables qui rentrent dans les centres SSA/P manifestent des comportements que les animateurs ne comprennent pas, d'où des conflits tendus que les enfants apprenants ne supportent pas et les poussent à décrocher ; les animateurs interviewés reconnaissent qu'ils ne sont pas bien préparés à résoudre ces genres de conflits tendus.
- c) - **Problème de nourriture des enfants apprenants au retour à la maison :**  
De nombreux enfants des familles vulnérables qui fréquentent les centres SSA/P ne trouvent pas assez à manger dès leur retour à la maison. Avant le centre SSA/P, ces enfants contribuaient à l'économie familiale et partageaient les repas avec les parents ; La fréquentation du centre SSA/P a réduit leurs contributions économiques, donc le pouvoir de les nourrir par la famille a beaucoup baissé.

## **VI.2 - LIMITE DES CAPACITES DES ANIMATEURS EN MATIERE DE CONNAISSANCE DE L'ENFANT**

---

Tous les animateurs interviewés reconnaissent la nécessité d'être formés dans des modules de connaissance de l'enfant, psychologie de l'enfant et surtout de l'enfant vulnérable. Comblé cette lacune est d'une importance capitale pour un animateur qui doit à la fois enseigner, convaincre, maintenir à l'école et sécuriser un enfant socialement perturbé.

## **VI.3 - DESEQUILIBRE DES RELATIONS PARTENARIALES**

---

Dans la mise en œuvre du projet SSA/P-UNICEF, plusieurs types de relations partenariales coexistent et fonctionnent timidement :

- Au niveau du terrain, les agents de l'ONG RAC (Coordinateur et Superviseur terrain) font face à deux autorités : les autorités scolaires (Directeurs d'écoles, CAP et AE) et les autorités communales (mairies et services décentralisés de l'Etat) ; Malgré la signature de contrat entre l'ONG et ces autorités partenaires, des déséquilibres relationnelles persistent par manque de texte officiel (Arrêté Ministériel ou Décision du DNEF) pour donner des directives et des instructions à ces autorités à la base , par exemple, les enfants vulnérables transférés dans les écoles de proximité sont souvent soumis à des procédures administratives qui les humilient (renvoi de la classe pour non paiement de cotisations, manque ou retard de régularisation des dossiers scolaires) ; Les agents de l'ONG RAC sont constamment entrain de faire des interventions auprès des DCAP et des Directeurs d'écoles.
- Au niveau décisionnel les engagements de la DNFE et de la DAE sont très timides : manque de suivi, pas de rapportage, pas de texte officiel de directives pour les structures de l'éducation.
- La lourdeur administrative au niveau de l'UNICEF engendre des retards de mise à la disposition des équipements sur le terrain ; par exemple en 2010, les centres ont connu entre 2 & 3 mois de retard d'ouverture, faute d'équipements non livrés.

- L'ONG RAC dans son élan d'engagement agit à la place des parents d'élèves et des CGS : à chaque fois qu'un ancien apprenant du centre SSA/P a des difficultés en classe d'accueil, c'est un agent du RAC qu'il sollicite pour intervenir ; Les enseignants des écoles d'accueil également considèrent les agents de l'ONG RAC comme tuteurs des enfants ; Les parents des élèves sont complètement ignorés par le système scolaire.

## **VI.4 - ECOLES D'ACCUEIL MAL PREPAREES POUR ASSURER UNE INTEGRATION PARFAITE**

---

Les Directeurs de CAP et d'écoles que nous avons interviewés déplorent tous les conditions suivantes d'accueil des élèves venant des centres SSA/P :

- Classes à effectif pléthorique, très souvent en double vacation,
- Manque de tables/bancs,
- Dotations en fourniture insuffisantes,
- Points d'eau et latrines non fonctionnels.

Les écoles d'accueil sont donc mal préparées pour recevoir les enfants vulnérables. Pendant ces deux années du projet, le transfert des apprenants des centres SSA/P est mal programmé ; les enfants sont envoyés subitement dans les écoles et leur acceptation se fait par de multiples négociations entre l'ONG RAC et les DCAP.

## **VI.5- PROBLEME DANS LA GESTION DES CIRCUITS DES DOSSIERS SCOLAIRES DES ENFANTS TRANSFERES :**

---

Sur les 750 pièces d'état civil régularisée et envoyées au niveau des CAP pour le transfert officiel des apprenants SSA/P, 28% se perdent dans les tiroirs ; Malgré les efforts et tracasseries des agents du RAC auprès des tribunaux et autorités administratives, de nombreuses pièces sont mal classées ou perdues au niveau des CAP qui les réceptionnent pendant les transferts des élèves ; De 2010/11 à 2011/12, nous avons constaté que 160 pièces (soit 21%) ont été reconstituées deux fois et 52 pièces (7%) ont été reconstituées trois fois. Tout cela se traduit par la mauvaise gestion des dossiers scolaires des enfants vulnérables transférés. Cette situation engendre des frustrations et des retards pour les enfants vulnérables récupérés ; Elle met également les agents du RAC chargés du suivi dans des dilemmes vis-à-vis des autorités administratives et judiciaires.

## **VII. PERSPECTIVES & RECOMMANDATIONS**

### **VII.1. - RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ANIMATEURS PAR :**

---

#### **VII.1.1 – LA FORMATION SUR LA CONNAISSANCE DE L'ENFANT & DE SES DROITS**

Cette formation permettra de réduire les situations conflictuelles animateurs/apprenants vulnérables et de maintenir un grand nombre d'enfants dans les centres SSA/P.

## **VII.1.2 –LA FORMATION SUR LES METHODES ACTIVES & DE DEVELOPPEMENT DE LEADERSHIP CHEZ L'ENFANT**

Les enfants venant du milieu familial vulnérable ont besoin d'être rassurés et sécurisés :

- Les méthodes pédagogiques bien conduites dans un centre SSA/P facilitent la bonne intégration de l'enfant dans son environnement social et économique ; L'enfant apprend à être soi-même un acteur et non simple récepteur de connaissances ;
- La sécurisation des enfants passe par le développement de leurs caractères de futurs leaders et par la prise de conscience de leurs droits.

## **VII.1.3. –LA MOTIVATION DES MEILLEURS ANIMATEURS PAR DES BONIFICATIONS DES SALAIRES & DES LETTRES DE FELICITATION**

Tous les animateurs interviewés reconnaissent qu'ils ont acquis des renforcements de capacités pédagogiques et des expériences professionnelles riches, mais le niveau de salaire est loin d'être motivateur.

Nous proposons une bonification des salaires en fonction des résultats et des fréquences des animateurs, cette bonification doit s'accompagner d'une lettre de félicitation adressée individuellement à l'animateur.

## **VII.2. –RENFORCEMENT DES CAPACITES DES SUPERVISEURS PAR :**

---

### **VII.2.1 – LES VOYAGES D'ECHANGES DANS LES PAYES DE LA SOUS REGION**

Le Projet doit permettre aux superviseurs de visiter les expériences des autres dans la sous-région.

### **VII.2.2.- LA MOTIVATION DES MEILLEURS SUPERVISEURS PAR DES BONIFICATIONS DES SALAIRES & DES LETTRES DE FELICITATION :**

Nous proposons une bonification des salaires en fonction des résultats et des fréquences de suivi ; Cette bonification doit s'accompagner d'une lettre de félicitation adressée individuellement au superviseur.

## **VII.3. DEVELOPPEMENT DES RELATIONS DE PARTENARIAT PLUS EQUILIBREES & RESPONSABLES PAR :**

---

### **VII.3.1 - PLUS D'ENGAGEMENTS DES DAE & DCAP et surtout de la DNEF**

Nous recommandons que le département ministériel ou le Directeur National de l'Enseignement Fondamental sorte une Décision pour exiger :

- l'engagement par l'appui/suivi des chefs de services et directeurs régionaux et locaux ;
- le rapportage de manière hiérarchique des activités de la SSA/P ;
- le développement d'un cercle de communication (Forum, Atelier, Réunion) qui implique les leaders des communautés, les autorités communales, les autorités de l'éducation à la base, les ONGs internationales et nationales.

#### VII.3.1.1 – ENGAGEMENT DANS LA PROGRAMMATION & LA PREPARATION DE L’ACCUEIL DES ENFANTS VENANT DES CENTRES :

En plus du contrat RAC – CAP, il est impératif que la décision de la DNEF exige la programmation annuelle dans les écoles classiques de proximité, de l’accueil des apprenants des centres SSA/P qui sont transférables.

#### VII.3.1.2 – ENGAGEMENT DANS LES VISITES REGULIERES DES CENTRES PAR LES DCAP & DAE :

Les DCAP et DAE doivent impérativement visiter les centres SSA/P de leur zone et vérifier leur fonctionnalité au moins une fois par année.

#### VII.3.1.3 – ENGAGEMENT DANS LES RAPPORTAGES SUITE AUX VISITES DES CENTRES :

Des rapports synthèses des visites des conseillers pédagogiques doivent être adressés par voie hiérarchique à l’AE et à la DNEF (avec ampliation Fondation Stromme et UNICEF).

#### VII.3.2 - PLUS D’APPUIS ORGANISATIONNELS & INSTITUTIONNELS DES CGS :

Pour rendre plus opérationnels les CGS, un plan annuel de renforcement de capacités organisationnelles et institutionnelles doit être élaboré et exécuté.

Les principaux thèmes de formation à développer sont surtout :

- La bonne maîtrise des rôles et responsabilités des membres du bureau CGS,
- Techniques de planification annuelle des activités,
- Techniques d’élaboration de budget annuel,
- Les techniques de mobilisation de fonds,
- La gestion d’un CGS par la gouvernance démocratique, la transparence, la tenue régulière des réunions statutaires, l’élaboration et la présentation des bilans annuels d’activités et financiers,
- Les stratégies de plaidoyer auprès des autorités, des ONG, des bailleurs.

### **VII.4. – OCTROI DES BOURSES AUX ELEVES MERITANTS :**

---

Les causes réelles de la déscolarisation et de la non-scolarisation des enfants cibles de la SSA/P sont surtout liées à la vulnérabilité de leurs familles d’appartenance.

Compte tenu de cette situation socio-économique complexe et persistante, il est difficile voir impossible de continuer à maintenir ces enfants dans le circuit scolaire conformément à leurs souhaits et besoins exprimés plus haut.

La réponse à la problématique de maintien des enfants cibles de la SSA/P dans les écoles classiques, jusqu'à la satisfaction de leurs besoins exprimés, est l'octroi des bourses fournitures scolaires aux élèves méritants transférés.

*Estimation de la Bourse à accorder à chaque élève transféré :*

N°	Eléments de la bourse	Montants	Observations
01	Frais d'inscription à l'école	2500	<i>Le financement de ces frais scolaires à travers l'acquisition d'une bourse, a deux avantages :            *Mettre l'enfant socialement et psychologiquement à l'aise dans le milieu scolaire où il est observé &amp; côtoyé par ses collègues élèves,            *Evite les grandes négociations autour de l'enfant et le motive dans sa promotion scolaire.</i>
02	Frais de la cotisation de classe	500	
03	Frais de la Coopérative/CGS	1500	
04	Masse de garantie des livres	1000	
05	Frais de cahiers, bics et crayon	3500	
06	Tenue scolaire	6500	
	<b>Total de la Bourse</b>	<b>15 500</b>	

Avec 15 500 000 (Quinze Million Cinq Cent Mille) Francs CFA tous les deux ans, il est possible de mieux maintenir et sécuriser 1000 (Mille) enfants de 8 à 12 ans, déscolarisés ou non scolarisés. A notre avis, le bailleur de fonds UNICEF et l'État Malien peuvent prendre en charge ces bourses.

## **VII.5. - POSSIBILITES D'ORIENTATION DES ELEVES APRES LA 6<sup>ème</sup> ou LA 7<sup>ème</sup> VERS DES CENTRES DES METIERS :**

Environ 51% des enfants cibles de la SSA/P transférés dans les écoles classiques souhaitent aller dans les centres de formation des métiers après la classes de 6<sup>ème</sup> ou de 7<sup>ème</sup> année ;

Ce choix d'orientation est motivé par les facteurs suivants :

- Ages avancés : 40% des enfants utilisent cet argument ;
- Trouver rapidement un emploi rémunéré pour soutenir la famille : 35% des enfants ;
- Non attirés par des études longues = 25% des enfants.

## **VII.6. DEVELOPPER UN ESPACE DE COLLABORATION ENTRE PROGRAMME PROTECTION DE L'ENFANT ET PROGRAMME EDUCATION DE L'UNICEF :**

La problématique du maintien à l'école des enfants vulnérables cibles de la SSA/P trouvera sa solution durable dans la collaboration des deux programmes suivants de l'UNICEF :

- Le programme protection de l'enfant parrain actuel de la SSA/P ;
- Le programme éducation qui apportera des appuis significatifs aux enfants de la SSA/P transférés dans les écoles classiques.

Par ailleurs, il est souhaitable que toutes les écoles de proximité ciblées pour le transfert des apprenants des centres SSA/P, soient des écoles parrainées par le programme éducation de l'UNICEF.

## **VII.7. PLUS D'IMPLICATION DES MAIRIES PAR :**

- ❖ L'inscription et la prise en charge financière dans le PDSEC les aménagements des centres SSA/P ;
- ❖ La facilitation de leur recensement dans les quartiers et familles vulnérables ;
- ❖ L'attribution des pièces d'état civil aux enfants des centres SSA/P dès leur recrutement.

## VIII. – CONCLUSION :

Le Projet SSA/P est une grande innovation pour les communautés bénéficiaires et un grand espoir pour les enfants vulnérables de 8 à 12 ans.

- Pour les quartiers vulnérables des villes comme Bamako et Kayes, il a permis de vulgariser une démarche de sécurisation des enfants ;

- Pour les enfants déscolarisés ou non-scolarisés de 8 – 12 ans, il a donné un espoir et des ambitions d'aller plus loin que la simple capacité de bien « lire, écrire et calculer ».

Pour que cette innovation au sein des communautés urbaines puisse être durable et pérenne, les décideurs, les concepteurs et bailleurs doivent faire preuve de plus d'engagement par :

- ❖ - le développement de réseau de communication autour de la SSA/P ;
- ❖ la signature d'un texte officiel (Décision, Arrêté) obligeant les autorités éducatives à la base de s'impliquer dans le suivi/appui/conseil aux centres SSA/P ;
- ❖ la collaboration entre les 2 programmes de l'UNICEF : Protection de l'enfant & éducation ;
- ❖ l'attribution de bourse fournitures scolaires aux enfants cibles méritants par l'UNICEF & l'État ;
- ❖ l'ouverture de cantine scolaire dans chaque centre SSA/P des quartiers ;
- ❖ plus d'implication des autorités communales (mairies) par la régularisation des pièces d'état civil des enfants vulnérables et le soutien au recensement des apprenants des centres SSA/P.

## **IX – ANNEXES**

## ANNEXE 1 : Liste des Centres SSA/P de l'Année 2010/11 :

N°	Localisation des centres	Région/Ville/Quartier	Observations
1	Secteur 1 Kayes n'di	Kayes, Quartier Kayes N'Di	
2	Secteur 2 Kayes n'di	Kayes, Quartier Kayes N'Di	
3	Secteur 3 Kayes n'di	Kayes, Quartier Kayes N'Di	
4	Secteur 4 Kayes n'di	Kayes, Quartier Kayes N'Di	
5	Secteur 5 Kayes n'di	Kayes, Quartier Kayes N'Di	
6	Légal-Ségou I	Kayes, Quartier Légal-Ségou	
7	Légal-Ségou II	Kayes, Quartier Légal-Ségou	
8	Liberté	Kayes, Quartier Liberté	
9	Plateau	Kayes, Quartier Plateau	
10	Lafiabougou	Kayes, Quartier Lafiabougou	Centre supprimé suite
11	Sébénikoro	Bamako, Quartier Sébénikoro	
12	Kalabambougou	Bamako, Quartier Kalaban	
13	Sikoro		
14	Banconi	Bamako, Quartier Banconi	
15	Doumazana	Bamako, Quartier Doumazana	
16	Yirimadio	Bamako, Quartier Yirimadio	
17	Niamakoro	Bamako, Quartier Niamakoro	
18	Sénou	Banlieue de Bamako	Route de Bougouni
19	Kalaban-Coro	Banlieue Bamako	
20	Bakaribougou	Bamako, Quartier Bakaribugu	

## ANNEXE 2 : Liste des Centres SSA/P de l'Année 2011/12 :

N°	Localisation des centres	Région/Ville/Quartier	Observations
1	Secteur 1 Kayes n'di	Kayes, Quartier Kayes N'Di	
2	Secteur 2 Kayes n'di	Kayes, Quartier Kayes N'Di	
3	Secteur 3 Kayes n'di	Kayes, Quartier Kayes N'Di	
4	Secteur 4 Kayes n'di	Kayes, Quartier Kayes N'Di	
5	Secteur 5 Kayes n'di	Kayes, Quartier Kayes N'Di	
6	Légal-Ségou I	Kayes, Quartier Légal-Ségou	
7	Liberté	Kayes, Quartier Légal-Ségou	
8	Plateau	Kayes, Quartier Liberté	
9	Gnagagnaga	Banlieue de Kayes	
10	Gaïman	Banlieue de Kayes	
11	Sébénikoro	Bamako, Quartier Sébénikoro	
12	Kalabambougou	Bamako, Quartier Kalaban	
13	Sikoro	Banlieue de Bamako	
14	Banconi	Bamako, Quartier Banconi	
15	Doumazana	Bamako, Quartier Doumazana	
16	Yirimadio	Bamako, Quartier Yirimadio	
17	Niamakoro	Bamako, Quartier Niamakoro	
18	Sénou	Banlieue de Bamako	Route de Bougouni
19	Kalaban-Coro	Banlieue Bamako	
20	Bakaribougou	Bamako, Quartier Bakaribugu	

## Annexe 3 – Liste des animateurs des centres ouverts :

### Année 2010 – 2011

N°	Centres ouverts	Nom de l'animateur
1	Kayes N°di Secteur I	Mamadou FOFANA
2	Kayes N°di Secteur II	Ibrahima DEMBELE
3	Kayes N°di Secteur III	Sadio MACALOU
4	Kayes N°di Secteur IV	Aboulaye I SISSOKO
5	Kayes N°di Secteur V	Seiba MACALOU
6	Kayes Légal-Ségou I	Abdoulaye FOFANA
7	Kayes Liberté	Bréhima SISSOKO
8	Kayes Légal-Ségou II	Aminata N'DIAYE
9	Kayes Plateau	Aminata G SISOKO
10	Sébénikoro	Kimba KEITA
11	Kalabambougou	Sitan MARIKO
12	Sikoro	Namakoro COULIBALY
13	Banconi	Korotimi DIARRA
14	Doumazana	Alou DIARRA
15	Yirimadio	Abdoulaye DOUMBIA
16	Niamakoro	Seydou KEITA
17	Sénou	Mohamed L SANGRE
18	Kalaban-Coro	Modjiré SIDIBE
19	Bakaribougou	Aminata DIARRA

### Année 2011-2012

N°	Centres ouverts	Nom de l'animateur
1	Kayes N°di Secteur I	Sadio MACALOU
2	Kayes N°di Secteur II	Mariam DIAWARA
3	Kayes N°di Secteur III	Assan KABA
4	Kayes N°di Secteur IV	Wassa DOUMBIA
5	Kayes N°di Secteur V	Mamadou SISSOKO
6	Kayes Légal-Ségou	Aminata N'DIAYE
7	Kayes Liberté	Brahima SISSOKO
8	Kayes Plateau	Adama COULIBALY
9	Kayes Gaïman	Mohamed DEMBELE
10	Kayes Gnagagnaga	Dancoumba KANOUTE
11	Banconi	Rokiatou SOW
12	Sikoro	Namakoro COULIBALY
13	Doumazana	Alou DIARRA
14	Bakaribougou	Aminata DIARRA
15	Sébénikoro	Kimba KEITA
16	Kalabambougou	Sitan MARIKO
17	Niamakoro	Seydou KEITA
18	Yirimadio	Abdoulaye DOUMBIA
19	Sénou	Mohamed L SANGRE
20	Kalaban-Coro	Modjiré SIDIBE

## ANNEXE 4 : Calendrier d'exécution de l'évaluation :

<b>Dates</b>	<b>Activités</b>	<b>Durée</b>
Mercredi 05-12-2012	Réunion Cadrage avec la Fondation	1 jour
Jeudi 06-12-2012	Documentation générale	1 jour
Vendredi 07 et Samedi 08 déc. 2012	Échantillonnage et élaboration des outils de collecte	2 jours
Du Lundi 10 au Samedi 15 déc. 2012	Investigation & Enquêtes à Kayes (y compris les voyages)	5 jours
Du Lundi 17 au Samedi 22 déc. 2012	Investigation & Enquêtes à Bamako (y compris les déplacements)	5 jours
Du Lundi 24 et Mardi 25 déc. 2012	Saisie, Traitement et Analyse des données	2 jours
Mercredi 26 et Jeudi 27 déc. 2012	Préparation du PowerPoint de Restitution à la Fondation	2 jours
<b>Vendredi 28 déc. 2012</b>	<b>Séance de Restitution à la Fondation</b>	<b>1 jour</b>
Jeudi 03 & Vendredi 04 Janv. 2013	Rapport provisoire	2 jours
Lundi 07 & Mardi 08 Janv. 2013	Rapport Final	2 jours
<b>Total</b>		<b>23 jours</b>

## ANNEXE 5 : - GUIDE D'ENTRETIEN AUPRES DES AGENTS TERRAIN DE L'ONG RAC

---

### I. Profil de l'Agent RAC :

- Nom & Prénom : .....
- N° Tél. :.....
- Niveau scolaire/Universitaire :.....
- Expériences dans le domaine de l'éducation :.....

### II. Date et Procédure de Recrutement au RAC :

.....  
.....  
.....

### III. Postes occupés depuis votre recrutement au RAC :

.....  
.....  
.....

### IV. Poste Actuel occupé et durée à ce poste: .....

-----  
-----  
-----

### V. Tâches accomplies pour le bon fonctionnement des Centres SSA/P:

-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----

### VI. Nombre de Visites dans les Centres SSA/P:.....

#### Objets et Thèmes des visites :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**VII. Appréciations générales des Centres SSA/P lors des Visites :**

.....  
.....  
.....

**VIII. Difficultés & problèmes constatés dans les Centres SSA/P lors des Visites :**

.....  
.....  
.....

**IX. Solutions proposées aux problèmes constatés dans les Centres SSA/P lors des Visites :**

.....  
.....  
.....

**X. Mise en œuvre de vos Solutions proposées aux problèmes constatés dans les Centres SSA/P lors des Visites :**

.....  
.....  
.....

**XI. Qualité de vos relations avec les partenaires suivants dans le suivi des Centres SSA/P :**

1. Relations avec les conseillers du CAP :.....
2. Relations avec le DCAP :.....
3. Relations avec l'AE :.....
4. Relations avec la DNEF/Ministère :.....
5. Relations avec la Fondation Stromme :.....
6. Relations avec l'Unicef : .....
7. Relations avec les Familles/Parents des enfants
8. Relations avec les Communautés
9. Relations avec Autres (préciser) :.....

**XII. Renforcement des capacités :**

**a) Modules de formation reçus :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**b) Modules de formation souhaités :**

.....  
.....  
.....

**XIII. Équipements/Fournitures/matérielles scolaires réceptionnés pour les centres SSA/P :**

- Fournir les listes et le nombre :.....
- Parler de l'état et de la qualité à la réception :.....
- Parler de leur importance et utilité :.....

**XIV. Equipements/Fournitures/matériels réceptionnés pour vous-même :**

- Moyen de déplacement :.....
- Dotation mensuelle en Carburant : .....
- Dotation mensuelle en fournitures et matériels de Bureau :.....
- Dotation en mobiliers de Bureau :.....
- Autres Dotations (préciser) :.....

**XV. Fiches de collecte des données :**

- Qualité et Utilité de chaque fiche :.....
- Fréquence de collecte (remplissage) de chaque fiche :.....
- Niveau de transmission de chaque fiche de collecte :.....

**XVI. Votre vision sur les perspectives du Projet SSA/P :**

-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----

**XVII. Opinion / Appréciations générales sur le Projet SSA/P :**

-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----

## ANNEXE 6 : GUIDE D'ENTRETIEN AUPRES DES AUTORITES SCOLAIRES : CAP ET AE

---

**I. Localisation du CAP et des AE :**

Localité et zone : .....

**II. Nom et adresse du DCAP ou de DAE :**

Nom & Prénom : .....

N° Tél. : .....

**III. Nombre de Conseillers du CAP ou de l'AE affectés au projet SSA/P:**

Nombre : .....

Date/mois/Année d'affectation : .....

Conseiller 1..... /Rôles : .....

.....

.....

Conseiller 2 :..... /Rôles : .....

.....

.....

Conseiller 3:..... /Rôles : .....

.....

.....

**IV. Nombre de Visites des Conseillers dans les Centres du projet SSA/P:**

Centre 1:...../Visites par Semaine/Mois : .....

Centre 2 : .....

Centre 3:...../Visites par Semaine/Mois : .....

Centre 4:...../Visites par Semaine/Mois : .....

Centre 5 : .....

**V. Nombre de Visites du DCAP ou du DAE dans les Centres du projet SSA/P:**

Centre 1:...../Visites par Semaine/Mois : .....

Centre 2 : .....

Centre 3:...../Visites par Semaine/Mois : .....

Centre 4:...../Visites par Semaine/Mois : .....

Centre 5 : .....

**VI. Objet des Visites dans les Centres du projet SSA/P:**

Les Principaux thèmes : .....

.....

.....

**VII. Appréciations générales des Centres SSA/P lors des Visites :**

.....  
.....  
.....

**VIII. Difficultés & problèmes constatés dans les Centres SSA/P lors des Visites :**

.....  
.....  
.....

**IX. Solutions proposées aux problèmes constatés dans les Centres SSA/P lors des Visites :**

.....  
.....  
.....

**X. Mise en œuvre de vos Solutions proposées aux problèmes constatés dans les Centres SSA/P lors des Visites :**

.....  
.....  
.....

**XI. Qualité de vos relations avec les partenaires suivants dans le suivi-évaluation des Centres SSA/P :**

- 10. Relations avec les Animateurs des Centres : .....
- 11. Relations avec le Superviseur RAC : .....
- 12. Relations avec le Coordinateur RAC : .....
- 13. Relations avec les CGS/Communautés : .....
- 14. Relations avec autres (préciser) : .....

**XII. Votre vision sur les perspectives du Projet SSA/P :**

-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----

**XIII. Opinion / Appréciations générales sur le Projet SSA/P :**

-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----

# ANNEXE 7 : GUIDE D'ENTRETIEN AUPRES DES RESPONSABLES COMMUNAUTAIRES

---

**I. Localisation de la Structure Communautaires (CGS – CDQ):**

Localité /Quartier/Secteur : .....

**II. Nom et adresse du Président de la Structure communautaire :**

Nom & Prénom : .....

N° Tél. : .....

**III. Niveau des Capacités Organisationnelles :**

**1. Procédures de mise en place de la structure communautaire :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**2. Procédures d'officialisation :**

*(Démarches auprès des services et organismes impliqués, pièces fournies)*

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**3. Procédures de mise en place des organes (Bureau, Assemblée, Comité Surveillance):**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**4. Fonctionnalité des organes (Bureau, Assemblée, Comité Surveillance):**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**IV. Niveau des Capacités Institutionnelles :**

**Textes règlementaires au point :**

1. Statuts de la structure élaborés : Oui – Non ?
2. Statuts de la structure adoptés en A.G. : Oui – Non ?
3. Statuts de la structure mis en œuvre : Oui – Non ?
4. Règlement Intérieur de la structure élaboré : Oui – Non ?
5. Règlement Intérieur de la structure adopté en A.G. : Oui – Non ?
6. Règlement Intérieur de la structure mis en œuvre : Oui – Non ?

**Choix d'un Lieu servant de Siège pour les Rencontres :**

1. **Oui, un Lieu a été démocratiquement choix comme siège (adresse)**
2. **Oui ce lieu est différent de la Maison du Président**

**Tenue régulière des Réunions statutaires :**

-----  
-----  
-----

**Principaux thèmes traité/examinés :**

-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----

**V. Tâches accomplies pour le bon fonctionnement des Centres SSA/P:**

-----  
-----  
-----  
-----  
-----

**VI. Nombre de Visites dans les Centres SSA/P:.....**

**Objets et Thèmes des visites :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**VII. Appréciations générales des Centres SSA/P lors des Visites :**

.....  
.....  
.....

**VIII. Difficultés & problèmes constatés dans les Centres SSA/P lors des Visites :**

.....  
.....  
.....

**IX. Solutions proposées aux problèmes constatés dans les Centres SSA/P lors des Visites :**

.....  
.....  
.....

**X. Mise en œuvre de vos Solutions proposées aux problèmes constatés dans les Centres SSA/P lors des Visites :**

.....  
.....  
.....

**XI. Qualité de vos relations avec les partenaires suivants dans le suivi des Centres SSA/P :**

- 15. Relations avec les Animateurs des Centres : .....
- 16. Relations avec le Superviseur RAC : .....
- 17. Relations avec le Coordinateur RAC : .....
- 18. Relations avec le CAP : .....
- 19. Relations avec l'AE : .....
- 20. Relations avec la DNEF/Ministère : .....
- 21. Relations avec Autres (préciser) : .....

**XII. Renforcement des capacités :**

**c) Modules de formation reçus :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**d) Modules de formation souhaités :**

.....  
.....  
.....  
.....

**XIII. Votre vision sur les perspectives du Projet SSA/P :**

-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----

**XIV. Opinion / Appréciations générales sur le Projet SSA/P :**

-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----

## ANNEXE 8 : GUIDE D'ENTRETIEN AUPRES DES DIRECTEURS D'ÉCOLES D'ACCUEIL

---

**I. Coordonnée de l'école :**

- Quartier/ Secteur : .....
- CAP d'encadrement : .....
- Statut de l'Ecole. : .....
- Année de création : .....

**II. Année d'accueil des apprenants du Centre SSA/P : .....**

**III. Nombre d'apprenants accueillis : .....**

**IV. Classes de transfert de ces apprenants:**

3° Année : Nombre Total -----dont Filles : -----dont Garçons : .....

4° Année : Nombre Total -----dont Filles : -----dont Garçons : .....

5° Année : Nombre Total -----dont Filles : -----dont Garçons : .....

6° Année : Nombre Total -----dont Filles : -----dont Garçons : .....

**V. Procédures de transfère de ces apprenant des Centres SSA/P:**

-----  
-----  
-----  
-----

**VI. Conditions d'accueil de ces apprenants venant des Centres SSA/P:**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**VII. Appréciations générales des élèves transférés :**

.....  
.....  
.....

**VIII. Difficultés que ces élèves SSA/P connaissent dans votre école:**

.....  
.....  
.....

**IX. Solutions proposées pour résoudre ces difficultés :**

.....  
.....  
.....

**X. Mise en œuvre de vos Solutions proposées aux problèmes constatés :**

Qui doit prendre ces dispositions ?.....

.....

Comment procéder selon vous ? .....

.....

**XI. Qualité de vos relations avec les partenaires suivants dans le suivi des élèves transférés :**

22. Relations avec les conseillers du CAP :.....

23. Relations avec le DCAP :.....

24. Relations avec l'AE :.....

25. Relations avec la DNEF/Ministère :.....

26. Relations avec la Fondation Stromme :.....

27. Relations avec l'Unicef : .....

28. Relations avec les Familles/Parents des enfants

29. Relations avec les Communautés

30. Relations avec Autres (préciser) :.....

**XII. Equipements/Fournitures/matérielles scolaires réceptionnés pour ces enfants SSA/P :**

- Fournir les listes et le nombre :.....
- Parler de l'état et de la qualité à la réception :.....
- Parler de leur importance et utilité :.....

**XIII. Votre vision sur les perspectives du Projet SSA/P :**

-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----

**XIV. Opinion / Appréciations générales sur le Projet SSA/P :**

-----  
-----  
-----  
-----  
-----

## ANNEXE 9 : QUESTIONNAIRE ELEVES SSA/P

---

1 - Nom & Prénom de l'élève :.....

2 - Age de l'élève :.....

3 - Quartier / Secteur de résidence : .....

4 - Centre SSA/P fréquenté :.....

5 - Année scolaire d'inscription à ce Centre :.....

**6- Position socio-économique de l'enfant Avant la SSA/P :**

6.1 - Enfant vivant avec les 2 parents :

6.2 - Enfant vivant avec 1 seul parent (préciser) :

6.3 - Enfant confié à des proches parents :

6.4 - Enfant impliqué au travail familial :

6.5 - Nature du travail de l'Enfant :.....

6.5 - Appréciations du travail par l'Enfant :.....

.....

**7 - Opinion & Motivation de l'enfant pour le Centre SSA/P:**

7.1 - Adhésion Volontaire au Centre SSA/P :

7.2 - Pression des parents (Père ou Mère) :

7.3 - Pression de quelqu'un d'autre (préciser):

7.4 - Attentes en allant au Centre SSA/P :

.....

.....

7.5 - Appréciations du Centre SSA/P par l'Enfant :

.....

.....

.....

.....

**8 - Conditions de Transfère à l'Ecole classique :**

8.1 - Adhésion Volontaire au Transfert :

8.2 - Pression des parents (Père ou Mère) :

8.3 - Pression de quelqu'un d'autre (préciser):

8.4 - Attentes en allant à l'Ecole classique :

.....  
.....

8.5 - Difficultés rencontrées à l'Ecole d'accueil :

.....  
.....  
.....

8.5 - Appréciations de l'Ecole classique par l'Enfant :

.....  
.....  
.....

## ANNEXE 10 :QUESTIONNAIRE PARENTS/FAMILLES DES ELEVES SSA/P :

---

1 - Nom & Prénom du Parent :.....

2 - Age du Parent :.....

3 - Sexe : Homme / Femme

4- Quartier / Secteur de résidence : .....

5 - Centre SSA/P fréquenté par vos enfants :.....

6 - Nombre d'enfants qui ont fréquenté le Centre SSA/P :.....

7 - Année scolaire d'inscription à ce Centre :.....

8- Situation socio-économique des parents :

8.1 - Profession des parents : du Père :.....de la Mère:.....

8.2 - Avez-vous des Revenus fixes ? Si Oui les Sources: .....

.....  
.....

8.3 - Les enfants contribuent-ils à ces revenus ? : Oui / Non

8.4 - Si Oui, Comment et par quel travail ?.....

8.5 - Quelles sont les dépenses engagées sur les enfants ?

.....  
.....  
.....

8.6 - Appréciations de l'inscription des enfants au Centre SSA/P :

.....  
.....  
.....  
.....

9 - Opinion & Motivation des parents pour le Centre SSA/P:

9.1 - L'inscription des enfants au Centre SSA/P a-t-il été salutare ? :

Si Oui, Pour les Raisons suivantes :.....

Si Non, Pour les Raisons suivantes :.....

9.2 - Avez-vous été impliqué à l'inscription des enfants ?

Si Oui, Comment :.....

Si Non, Pourquoi ? :.....

9.3 - Avez-vous été sensibilisé par quelqu'un ?  
Si Oui, par qui et comment ? :.....  
Si Non, Pourquoi ? :.....

9.4 - Vos attentes en laissant les enfants allés au Centre SSA/P :  
.....  
.....  
.....  
.....

9.5 - Quelles appréciations faites vous du Centre SSA/P :  
.....  
.....  
.....  
.....

**10 - Opinion & Appréciation sur le Transfert des enfants à l'Ecole classique :**

10.1 - Avez-vous apprécié le Transfert des enfants à l'Ecole ?  
Si Oui pour quelles Raisons :.....  
Si Non pourquoi :.....

10.2 - Avez-vous été sensibilisé au transfert de vos enfants ?  
Si Oui par qui et comment :.....  
Si Non pourquoi :.....

10.3 - Avez-vous été impliqué au transfert de vos enfants ?  
Si Oui par qui et comment :.....  
Si Non pourquoi :.....

10.4 - Vos Attentes en laissant vos enfants à l'Ecole classique :  
.....  
.....  
.....  
.....

10.5 - Difficultés créées par le Transfert des enfants à l'Ecole :  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

10.5 - Solutions suggérées pour éviter ces difficultés :  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

## ANNEXE 11 : QUESTIONNAIRE ENSEIGNANTS DES CLASSES D'ACCUEIL DES ELEVES SSA/P :

---

1 - Nom & Prénom du Maître :.....

2- Sexe : Homme / Femme

3- Classe tenue :.....

4 - Nom de l'Ecole :.....

5- Ville/Quartier / Secteur : .....

6 -Effectif de la Classe :.....

\* dont filles :.....

\* dont garçons :.....

7 - Nombre d'élèves venant du Centre SSA/P:.....

\* dont filles :.....

\* dont garçons :.....

8- Votre appréciation du niveau et des capacités des élèves transférés :

.....  
.....  
.....

9 - Quels sont les impacts et conséquences de l'arrivée de ces élèves SSA/P :

.....  
.....  
.....

10 - Votre Opinion sur le Transfert de ces enfants à l'Ecole classique :

10.1 - Avez-vous apprécié le Transfert de ces enfants ?

Si Oui pour quelles Raisons :.....

Si Non pourquoi :.....

10.2 - Avez-vous été informé à l'avance du transfert de ces enfants ?

Si Oui par qui et comment :.....

Si Non pourquoi :.....

10.3 - Avez-vous été impliqué au transfert de ces enfants ?

Si Oui par qui et comment :.....

Si Non pourquoi :.....

10.5 - Difficultés créées par le Transfert de ces enfants :

.....  
.....

10.5 - Solutions suggérées pour éviter ces difficultés :

.....  
.....